Animateur :

Compte-rendu de l'animation sur la période 1er avril 2018 – 31 mars 2019

Sites Natura 2000 FR7300821 « Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, Pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère » & FR7312001 « Vallée de l'Izard » ; FR7300822 « Vallée du Ribérot et Massif du Mont Valier » & FR7312003 « Massif du Mont Valier » ; FR7300835 « Grotte d'Aliou », FR7300838 « Grotte de Montseron », FR7300839 « Grotte du Ker de Massat » & FR7300840 « Grotte de Tourtouse » ; FR7300841 « Quiers calcaires du Mas d'Azil et de Camarade, Grotte de Sabarat »

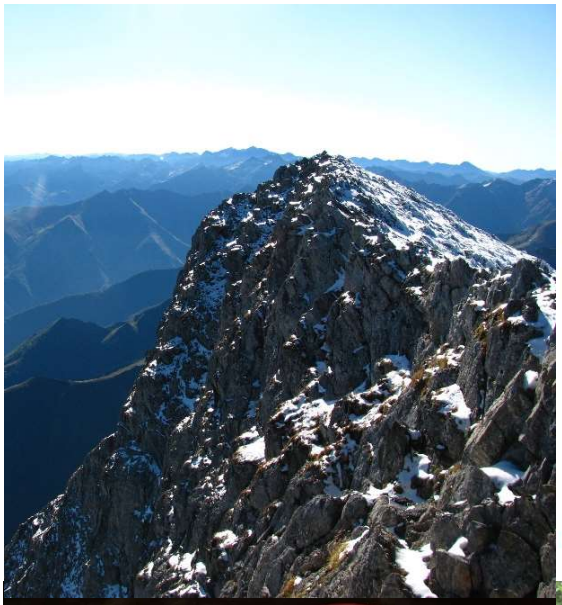

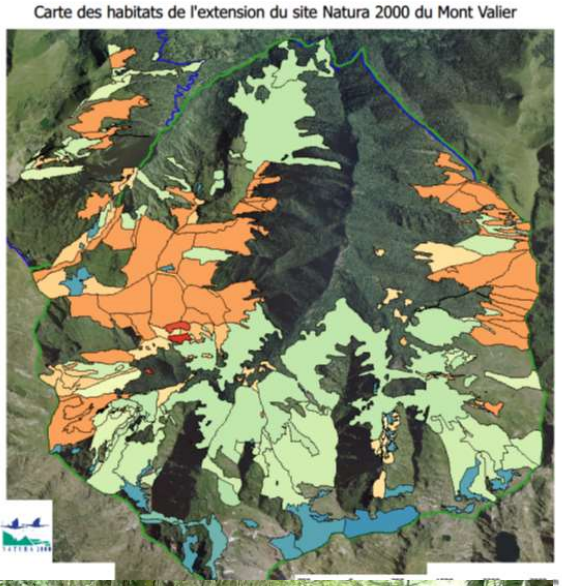

Juin 2019

PREFET
DE L'ARIÈGE

SOMMAIRE

I. COMPTE-RENDU DE L'ANIMATION RELATIVE A LA DYNAMIQUE INTER-SITES

II. COMPTE-RENDU DE L'ANIMATION DU SITE FR7300821 « VALLEE DE L'ISARD, MAIL DE BULARD, PICS DE MAUBERME, DE SERRE-HAUTE ET DU CRABERE » & FR7312001 « VALLEE DE L'ISARD »

III. COMPTE-RENDU DE L'ANIMATION DU SITE FR7300822 « VALLEE DU RIBEROT ET MASSIF DU MONT VALIER » & FR7312003 « MASSIF DU MONT VALIER »

IV. COMPTE-RENDU DE L'ANIMATION DES SITES GROTTES FR7300835 « GROTTE D'ALIOU », FR7300838 « GROTTE DE MONTSERON », FR7300839 « GROTTE DU KER DE MASSAT » & FR7300840 « GROTTE DE TOURTOUSE »

V. COMPTE-RENDU DE L'ANIMATION DU SITE FR7300841 « QUIERS CALCAIRES DU MAS D'AZIL ET DE CAMARADE, GROTTE DE SABARAT »

NATURA 2000

Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

l'Europe s'engage en Occitanie

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

I. Compte-rendu de l'animation relative à la dynamique inter-sites

1. Présentation

Ce volet a pour but de favoriser la dynamique inter-sites, afin de dynamiser les sites et de mobiliser les acteurs de chaque site, mais également de communiquer de manière globale sur le réseau Natura 2000 du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

L'animation de cette thématique a été conduite conformément au cahier des charges pour la mise en œuvre des documents d'objectifs sites Natura 2000 FR7300821, FR7312001, FR7312003, FR7300835, FR7300838, FR7300839, FR7300840 et FR7300841 et en application de la convention Etat / Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR).

2. Bilan et mise en œuvre des actions

2.1. Actualités sur le site internet du Parc naturel régional

- Actualisation de la page internet sur l'ensemble des sites Natura 2000 du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
-

Sur le site internet du PNR des Pyrénées Ariégeoises (http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/) une page présente l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional, et renvoi vers le détail des sites sur lesquels il est possible de télécharger les DOCOB, les éléments produits lors des animations (panneaux, productions et journeaux scolaires…).

Bilan animation 2018-2019

- Actualités sur le chantier lié au contrat ni-ni du Mas d'Azil en mars 2019

- Actualités sur le Rallye Natura 2000 en décembre 2018

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Bilan animation 2018-2019

- Actualités sur les sorties scolaires en octobre 2018

Tous en grotte avec Natura 2000 !

ACTUS DU PNR OCTOBRE 2018

Une sortie spéléo pour des écoles du Parc naturel régional à la découverte du monde souterrain

« Waou, c'était trop bien ! » Une joyeuse troupe casquée de rouge s'extirpe en rampant d'un amas de branches fermant l'entrée de la grotte de la Touasse, à Taurignan-Vieux. . Tous sont revenus sains et saufs, plus ou moins mouillés, mais tous ont l'air ravis !

Dans le cadre de l'animation des 7 sites Natura 2000 dont le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a la charge, 4 classes d'établissements différents (RPI de Massat, Biert et Le Port ; école de Sentein ; collège du Mas d'Azil et collège de Seix) ont eu la chance de partir en expédition spéléologique. Encadrés par des spéléologues d'Horizon Vertical, 80 aventuriers de 4 à 14 ans ont marché, rampé, escaladé, traversé des flaques d'eau plus ou moins profondes, et découvert un milieu intriguant et méconnu. Chauves-souris, salamandre, triton, et *Nyphargus* (une crevette aveugle et blanche) étaient également au rendez-vous.

- Actualités sur la nuit de la chauve-souris sur les sites Natura 2000 « grottes » en septembre 2018

Nuit contée de la chauve-souris : entre mythes et réalité

ACTUS DU PNR SEPTEMBRE 2018

Des contes renversants dans la nuit ariégeoise !

Il était entre chien et loup lorsque la quarantaine de curieux, enfants comme adultes, sont partis les oreilles grand-ouvertes aux côtés de la conteuse Maryse Mira-Loubes et de Thomas Cuypers de l'ANA dans le cadre de la 22ième nuit internationale de la chauve-souris.

C'est à Cazavet que le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises proposait cette animation originale puisque la commune abrite une grotte classée Natura 2000.

La conteuse, avec des mots simples, a abordé toutes les légendes qui ont façonné les préjugés néfastes

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

- Actualités sur les contrats agricoles liés à Natura 2000 en septembre 2018

2.2. Sensibilisation scolaire

Suite à plusieurs années axées sur un concours photo, le choix a été fait cette année de s'orienter vers la thématique du milieu souterrain qui est commune à l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le Parc. Ainsi, sur cette période 2018-2019, il a été convenu avec l'ANA et les enseignants de travailler sur la biodiversité souterraine en complétant la sensibilisation par une sortie à la grotte de la Touasse, à Gajan.

Sur le site de la grotte de Massat, l'ANA a proposé à l'enseignante Claire Anthoine du RPI de Massat, de travailler avec ses 16 élèves de CE2 ainsi que 7 élèves de CM1/CM2 de Biert. Les interventions en classe ont eu lieu les mercredis 20 février et 20 mars 2019.
Concernant le DOCOB du Mas d'Azil, les classes concernées étaient celles de 6e du collège du Mas d'Azil.
En ce qui concerne le site du Valier, la sensibilisation a concerné le collège de Seix : la sortie en grotte s'est faite le 28 septembre 2018 et les deux interventions en classe 1er février 2019.
Pour ce qui est du site de l'Isard, la sensibilisation s'est focalisée sur les CP/CM2 de Sentein et la sortie en grotte s'est faite le 21 septembre et les deux interventions en classe le 9 octobre et 6 novembre 2018.
Une proposition a été faite à l'école de Prat-Bonrepos comme demandé par le Copil, mais l'école a décliné la proposition

Elèves du collège du Mas d'Azil en sortie à la grotte de la Touasse.

Chaque séance de terrain a consisté en une sortie à la découverte de la biodiversité des grottes. Pour cette sortie sur le terrain, d'une ½ journée, la classe a été divisée en 2 demi-groupes de 8/9 élèves.
Chaque demi-groupe a ainsi pu explorer une partie de la grotte et s'immerger dans ce milieu si particulier :

- Découverte de la grotte et des caractéristiques de ce milieu, par l'équipe de spéléologues d'Horizon Vertical.
- Découverte de plantes et d'animaux trogloxènes ainsi que d'espèces troglophiles et troglobies, par Julien Vergne (Ana).

Deux interventions ont eu lieu en classe animées par l'Ana avec l'approche suivante :

- Première séance : comment vivent les chauves-souris ? Sont abordés les légendes et mythes autour des chauvessouris, qui nous amènent à réfléchir sur ces animaux et ce qu'ils inspirent. La morphologie précise des chauves-souris, permet de comparer avec l'anatomie humaine. Le cycle d'activités annuel des chauves-souris est abordé avec un schéma à remplir. Chaque saison de l'année est commentée, les changements de gîte, les caractéristiques recherchées pour chaque gîte…

- Deuxième séance : les chauves-souris et les hommes. Comment les reconnaître et les identifier ? Les différentes menaces qui pèsent sur les chauves-souris, la notion de protection (de l'espèce et de son habitat, grâce à l'outil Natura 2000), les gestes et comportements que l'homme doit avoir pour respecter la vie de ces animaux protégés, mais aussi leurs habitats et tous les gîtes.

2.3. Sensibilisation auprès des professionnels

- 2.3.1 Guides grottes touristiques à la thématique chiroptère

Le 20 juin 2018 a eu lieu une formation à destination des directeurs et guides des Grottes du Mas d'Azil, de Niaux, de Bedeilhac et de la Vache (toutes en Natura 2000 à l'exception de cette dernière).
Un diaporama détaillant des aspects généraux sur les chiroptères a été présenté, suivi d'éléments plus précis portés sur les espèces cavernicoles et les particularités de leur mode de vie vis-à-vis du monde souterrain.
Après un moment d'échanges très enrichissant démontrant l'engouement des guides à cette thématique, une visite de la grotte du Mas d'Azil a été faite pour illustrer certains propos quant à l'habitat, l'utilisation de l'espace ou encore pour observer un important essaim suffisamment haut, et dans une ambiance telle (route et Arize) que leur observation a pu se dérouler sans le moindre dérangement.
Nous ne pouvons que souligner le climat favorable présent entre la direction du SESTA gestionnaire de la Grotte du Mas d'Azil, l'ANA et le PNR. Nous sentons une réelle envie de la part du personnel de la Grotte du Mas d'Azil de s'emparer de cet enjeu incroyable que renferme le site. Les animations comme la nuit de la Chauve-souris ou bien Halloween ont attiré beaucoup de monde, de nombreux participants potentiels ont dû se voir refuser l'entrée faute de place, ce qui un excellent indicateur de l'intérêt porté à ces espèces menacées.

- 2.3.2 ONCFS

Le 22 Janvier 2019 a eu lieu une journée d'échange autour des enjeux chiroptères et notamment les espèces cavernicoles des sites protégés par APPB. Cette journée organisée par le PNR s'est déroulée à Biert et a réuni 2 agents de l'AFB (ex-ONEMA) ainsi que 5 agents de l'ONCFS. Une présentation en salle a permis de présenter les sites Natura 2000, les espèces de chiroptères et leur écologie ainsi que l'analyse des suivis opérés depuis 1986.
Les résultats des éco-compteurs ont aussi été présentés et des échanges ont eu lieu autour du besoin de police et des menaces qui pèsent sur les sites à chiroptères.
Cette journée a donné suite à une autre réunion pour cibler les actions de police à mener sur les sites.

Visite de terrain pour le personnel de l'ONCFS

- 2.3.3 Formation-Sensibilisation auprès des professionnels de l'éxploitation forestière

Comme chaque année, une action de formationn-sensibilisation est axée vers les professionnels. Cette année, c'est vers les professionnels forestiers que Natura 2000 s'est tournée. Le 12 avril 20181, une journée de sensibilisation et d'échanges a été organisée sur la thématique des zones humides avec les propriétaires privés forestiers, les exploitants forestiers privés avec intervention du PNR des Pyrénées Ariégeoises, du CNPF, de l'AFB, de l'ANA, et la démontration sur le terrain des outils disponibles par Fibre Excellence. Il s'agissait de voir en situation les kits de traversée de cours d'eau. A l'issue de cette formation une enquête a permis de recueuillir les avis des professionnels et notamment l'opportunité de la mise à disposition de tels kits.

2.4. Sensibilisation auprès du grand public

- 2.4.1 Nuit de la Chauve-souris à Cazavet

La soirée du samedi 31 août 2018, a été dédiée à l'animation de la nuit européenne de la Chauves-souris à Cazavet. Le site Natura 2000 de la grotte d'Aliou abrite une colonie majeure de mise bas pour le département et la région, en été.
Une quarantaine de personnes a assisté à cette soirée qui s'est déroulée en trois temps :

- Une balade contée mêlant imaginaire et vérités plus naturalistes autour des chiroptères.
- Une écoute des chiroptères qui volaient autour du groupe grâce à un détecteur à ultrasons et une enceinte. De nombreux échanges intéressés ont suivi ce moment.
- Un apéritif du terroir offert par le PNR a permis un moment de convivialité et de partage autour des chiroptères et du site Natura 2000. Le film « Une vie de Grand rhinolophe » de Tanguy Stoecklé était diffusé en même temps, captivant l'attention des enfants présents et de quelques autres grands enfants.

Nuit de la Chauve-souris à Cazavet

- 2.4.2 Nuit de la Chauve-souris au Mas d'Azil

La soirée du samedi 03 juillet 2018, a été dédiée à l'animation de la nuit européenne de la Chauves-souris au Mas d'Azil. Le site Natura 2000 du Mas d'Azil abrite une colonie majeure de mise bas pour la France.
Près de 80 personnes ont assisté à cette soirée qui s'est déroulée en trois temps :
- La première moitié du groupe a suivi une conteuse et Thomas C lors d'une balade contée mêlant imaginaire et vérités plus naturalistes autour des chiroptères. Les chiroptères présents dans le site ont donné un côté « magique » à cet événement. Les enfants ont notamment pu apercevoir une colonie.
- Pendant que le premier groupe suivait la balade contée, l'autre moitié du groupe a patienté avec le visionnage du film « Au rythme des chauvessouris » de Tanguy Stoecklé. Les deux groupes ont ensuite échangé.
- Un apéritif du terroir offert par le PNR a permis un moment de convivialité et de partage autour des chiroptères et du site Natura 2000. En parallèle, des écoutes au détecteurs à ultrasons ont permis aux plus curieux de découvrir et d'entendre les facultés d'écholocation des chauves-souris. De jeunes enfants ont vite appris à manier le matériel d'écoute et ont certainement un bel avenir dans la chiroptérologie qui les attend !

De nombreux médias locaux ont également repris cette animation : l'Azinat (23/07/2019 et 16/08/2019), la Dépêche (26/07/2018, 30 et 31/08/2019).
Le bilan de ces Nuits de la Chauves-souris a été relayé au niveau national dans les bulletins de la fédération des CEN.

- 2.4.3 Halloween à la grotte du Mas d'Azil

Le samedi 31 octobre 2018, une animation originale a été testée sur le site Mas d'Azil. Halloween à la grotte du Mas d'Azil a été un franc succès avec plus de 60 personnes plus l'ALAE du Mas d'Azil qui ont suivi un contenu ludique animé par le Parc naturel régional, l'ANA et la conteuse Mme Mira-Loubes.

Halloween au Mas d'Azil

- 2.4.4. Les expositions Natura 2000

Les expositions « regards d'enfants sur une iodiversité remarquable » sur les milieux arbres et les forêts ainsi que celle sur la thématique des zones humides continuent de tourner dans le Parc naturel régional.

2.5. Animation du Projet agro-environnemental

En décembre 2017, le Parc naturel régional a déposé un PAE qui permettra le déploiement des MAEc pour la période 2019-2020. Le périmètre proposé dans le cadre de cet appel à projet est celui constitué par :

- d'une part les sites Natura 2000 inclus dans le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises dont les contrats se terminent en 2020 : soit le site des Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat (FR730836) et le site des Chars de Moulis et de Liqué (FR7300836),

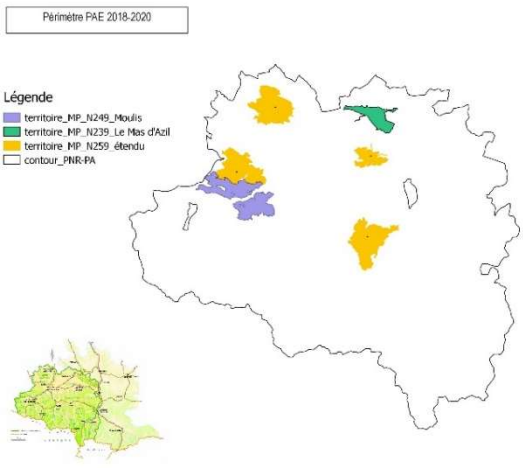

- et d'autre part le site composé des 4 grottes d'Aliou, de Montseron, de Massat et de Tourtouse avec leur périmètre étendu : FR7300835, FR7300838, FR7300839 et FR7300840 animés par le SMPNR des Pyrénées ariégeoises.

Dans un objectif d'engagement durable de la part des agriculteurs des sites, les mesures qui ont été proposées à la contractualisation se placent dans la continuité des actions déjà menées sur les sites.

- Mise en œuvre des MAEc sur les sites Natura 2000 - contrats collectifs (Fédération Pastorale) et contrat individuels (GestNat Conseils)

Sur les contrats collectifs, l'ensemble des surfaces a été engagé dans le cadre de la mesure « amélioration de la gestion pastorale » MP_VALI_HE01 ou MP_ISAR_HE01. Les autres mesures, comportant des actions d'ouverture, ont été jugées trop engageantes et peu incitatives au regard des montants, et aucun gestionnaire d'estive n'a souhaité les mettre en place.
La Fédération Pastorale a accompagné les contractants tout au long de l'année pour les aider à honorer leurs engagements :

- Suivi administratif et financier : les paiements connaissent des retards très importants, puisque la campagne 2017 n'a été payée qu'en janvier 2019, soit pratiquement 2 ans après la date d'engagement par les contractants. La campagne 2018 a été payée fin mars 2019 pour les contrats engagés en 2017, ce a permis de combler le retard pris. Par contre elle n'a toujours pas été payée pour les contrats engagés en 2018. L'ensemble des mesures qui ont pu être mises en place jusqu'en ce début d'année 2019 l'ont été sur fonds propres, lesquels ont été fortement réduits. En effet les contractants ont renoncé à l'aide au gardiennage qui était payée chaque année, contre des contrats MAEC dont les paiements tardent fortement. Malgré le paiement pour certains des deux premières années de contrat, tous les contractants se sont trouvés en grande difficulté financière, ce qui a remis en question leur capacité à maintenir les emplois de pâtres alors que ceux-ci constituent les piliers sur lesquels repose la gestion des estives.
- Aide à la gestion des pâtres et à la mise en oeuvre des plans de gestion : La Fédération Pastorale soutient les GP à divers niveaux :
  - Recherche de pâtres, suivi administratif lié aux contrats de travail,
  - Ajustement des effectifs, recherche de troupeaux complémentaires,
- Aide à la réalisation de travaux d'amélioration pastorale permettant d'améliorer le bon fonctionnement et la bonne gestion des estives.

Bilan :

- Valier : contractualisation des 5 groupements pastoraux engagés / 5

Contractant	PAE	Période	Surface engagée	Montant annuel (€)	Montant cumulé / 5 ans (€)	Montant engagé par PAE	Enveloppe disponible
GP du Trapech	Valier 2016	2017-21	307,39	23 190	115 948	190 746	190 522
GP du Fonta			198,3	14 960	74 799		
GP d'Arreau	Valier 2017	2018-22	341.31	25 748	128 742	267 427	263 205
GP du Taus			332,7	25 099	125 494		
GP du Trapech			34,97	2 638	13 191		

- Isard : contractualisation de 2 groupements pastoraux / 5

Contractant	PAE	Période	Surface engagée	Montant annuel (€)	Montant cumulé / 5 ans (€)	Montant engagé par PAE	Enveloppe disponible
GP Bonac-Vallée d'Orle	2017	2018-22	272,71	20 573	102 866	229 307	592 225
GP de l'Izard			335,21	25 288	126 441		

Contrats individuels sur 95 ha soit 6 200 €/an (31 000 €/5an)

- Mas d'Azil : 13 agriculteurs pour un montant annuel d'aide de 63 144 €

II. Compte-rendu de l'animation du site FR7300821 « Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, Pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère » & FR7312001 « Vallée de l'Isard »

1. Présentation

1.1 Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le site Natura 2000 composé de la Zone Spéciale de Conservation des « Vallée de l'Isard, Mail de Bulard, Pics de Maubermé, de Serre-Haute et du Crabère » et de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de l'Isard » a été validé par le Comité de pilotage de décembre 2004 et par arrêté préfectoral le 4 juin 2007, et animé à partir de 2004.

1.2 L'animation

Suite au Comité de pilotage du 29 juin 2015, les membres du Comité de pilotage du site ont renouvelé la désignation du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, maître d'ouvrage de l'opération d'animation, et ont confié pour trois ans la Présidence du Comité de pilotage à Clément BONNANGE, élu de la commune de Bonac-Irazein.
Le comité de pilotage de juin 2018 a validé la présidence du Copil à Daniel Le Coutour, élu d'Antras, ainsi que le renouvellement de la convention-cadre d'animation confiant l'animation du site Natura 2000 au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Le site, d'une surface de 6422 ha, englobe la quasi-totalité de la vallée du Biros ainsi qu'une partie de la Forêt Domaniale de Bonac.

Les plages altitudinales s'échelonnent entre 800m (au Pont) et 2880m (Pic de Maubermé) avec une topographie relevant une forte proportion de pentes à dénivelés supérieurs à 40 –50 % ainsi que la présence de nombreuses falaises. L'ensemble des habitats naturels et habitats d'espèces qui ont fait l'objet de la présente étude appartiennent à la région biogéographique alpine. Ce site est soumis à un climat montagnard de régime atlantique.

Plus de la moitié de la superficie du site est représentée par des espaces ouverts pastoraux : landes et pelouses. Près d'un tiers consiste en des milieux forestiers.

Le document d'objectifs a mis en évidence 3 objectifs de conservation, portant sur le maintien, le développement et la gestion :

- des activités agricoles et pastorales,
- d'un tourisme durable
- de la faune sauvage.

Les priorités d'actions sont données par le croisement des enjeux et des objectifs. Les actions sur les **espaces ouverts, agro-pastoraux**, apparaissent comme **prioritaires**.

2. Bilan et mise en œuvre des actions

Sur cette période 2017-2018, dans la continuité des actions déjà engagées et le suivi des contrats, le Parc naturel régional a fait appel à l'Office National des Forêts pour un certain nombre de tâches, à la Fédération pastorale de l'Ariège pour les actions autour des estives du site et notamment la réflexion autour de la réouverture de certains secteurs, à l'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) pour des actions de connaissance (Desman). L'ANA et la photographe Sandrine ROUSSEAU sont également intervenues dans le volet sensibilisation.

2.1. Mise en œuvre des actions

L'animation du site a été conduite conformément au cahier des charges pour la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR7300821 « FR7312001 » et en application de la convention Etat/SMPNR.

Ainsi, il s'est agi pour cette période 2018-2019 de la mise en œuvre des actions suivantes :

- Est.1 : Ré-ouvrir les milieux fermés / Est.3 : Expérimentation pour la restauration d'habitats d'intérêt communautaire

Suite au travail cartographique d'identification de parcelles en domanial hors gestion collective et hors SAU réalisé en 2017-2018, il a été proposé à la Fédération Pastorale de l'Ariège de poursuivre la réflexion.

Dans un contexte général de faible pression pastorale et d'amoindrissement de la main-d'œuvre disponible en estive, la dynamique de fermeture des milieux est plus prégnante que jamais et constitue une menace au bon entretien des habitats d'intérêt communautaire.
Afin de pouvoir mettre en œuvre des actions de remise en valeur pastorale, la Fédération Pastorale a souhaité pouvoir mieux caractériser la dynamique d'évolution de la végétation ligneuse. Elle a pour cela sollicité ses partenaires départementaux et des experts extérieurs pour établir une méthode de suivi basée sur de la photo-interprétation, qu'elle a testé sur un secteur expérimental.
Le même travail a été réalisé en parallèle sur les autres sites Natura 2000 de montagne sur lesquels la Fédération Pastorale intervient. La méthode testée ne nécessite pas de visite de terrain et devrait permettre de couvrir le territoire d'une estive en 3 journées de travail. L'échelle de travail et le pas de temps choisi ne permettent pas de relater de manière exhaustive tous les phénomènes évolutifs, et ceux qui ressortent nécessitent parfois un éclairage de la part des acteurs locaux. Néanmoins les cartes obtenues font ressortir les phénomènes majeurs et constituent en cela un bon outil d'animation qui peut facilement être mobilisé au besoin.

Evolution de la végétation de 1976 à 2016 sur la zone de la Chapelle de l'Isard - Zone Natura 2000 de l'Isard

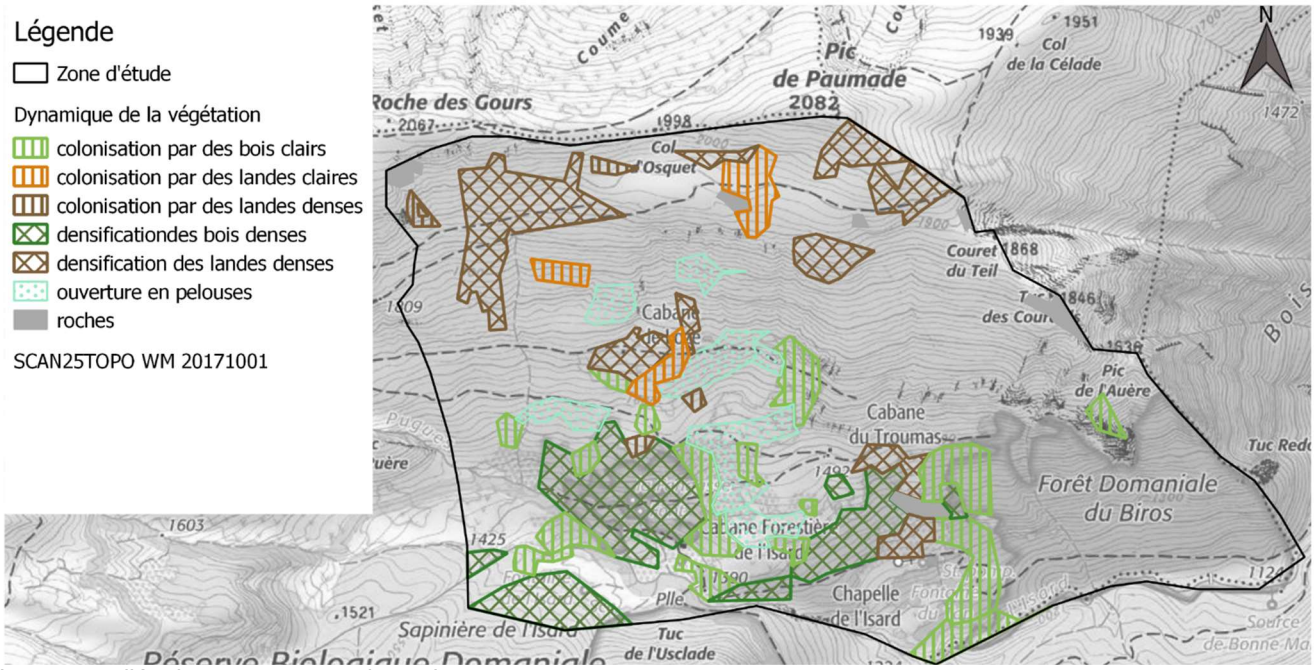

Le rapport d'étude est en annexe de ce document.

En parallèle de cette étude, la Fédération Pastorale a participé à des réunions de concertation avec l'Office National des Forêts en vue de la mise en œuvre d'actions de débroussaillement sur les secteurs suivants :

- Bassibié (Sentein) : contrat NINI envisagé par l'ONF sur 17,5 ha ; la Fédération Pastorale doit étudier les possibilités pour le GP d'exclure ces surfaces de sa déclaration PAC.
- Bonac-Irazein : un contrat NINI était également envisagé par l'ONF et la Fédération Pastorale devait étudier les possibilités pour le GP d'exclure ces surfaces de sa déclaration PAC. Le passage d'un feu au printemps 2019 semble avoir rendu ce projet obsolète.
- Artigue (Seix) : la situation devra être examinée lors d'une visite de terrain au cours de l'été 2019.

Bilan animation 2018-2019

- Esp1 : Suivi d'espèce : le Desman (mutualisé avec le site du Valier) par l'ANA

Contexte
Dans le cadre du Document d'Objectifs (DOCOB) de la zone spéciale de conservation FR7300821 et de la zone de protection spéciale FR7312001 « Vallée de l'Isard », le Desman des Pyrénées (Galemys pyrenaicus) figure parmi les espèces listées en Annexe 2 de la Directive Habitats, conférant à l'espèce une prise en compte particulière dans l'élaboration du DOCOB. Des objectifs conservatoires ainsi que des préconisations de gestion sont spécifiés pour l'espèce dans ce document.
Pour mieux prendre en compte le desman dans l'animation de ce site Natura 2000, il parait tout d'abord nécessaire de réactualiser les données afin de mieux connaitre sa répartition dans le site.
Historique
Le site « Vallée de l'Isard » est traversé par la rivière le Lez qui prend sa source au Pic de Maubermé culminant à 2880 m d'altitude, et chemine le long de la vallée jusqu'à rejoindre le Salat à Saint-Girons.
Dès les années 60, Aymerich Peyre et Bernard Richard notaient déjà la présence de Desman dans la vallée du Lez. A partir des années 90, Alain Bertrand cartographie la présence de Desman des Pyrénées sur le Lez et sur plusieurs de ses affluents tels que le ruisseau de Trémoulet, de l'Orle et l'Isard. Des données de présence de l'espèce ont été recensées entre 2000 et 2015.

Objectif de l'étude
Un des objectifs du DOCOB est l'apport d'une meilleure connaissance des populations présentes sur le site. Dans cet objectif, un inventaire a été réalisé en 2017 et 2018.
D'après les connaissances acquises depuis les années 2000 sur la répartition du desman dans ce bassin versant, les lieux de prospections concernés par la présente étude ont été choisis de manière à, soit réactualiser une donnée ancienne, soit détecter l'espèce sur des affluents du Lez pour lesquelles aucune donnée n'a été recensée.

Protocole d'inventaire
L'inventaire a consisté en la prospection de plusieurs affluents du Lez pour lesquels aucune donnée de desman n'a été répertoriée sur la base de données SICEN, hormis pour le ruisseau de Rabe pour lequel une donnée de desman avait été observée en 2004.
La prospection s'appuie sur la recherche d'indices de présence du desman. Il s'agit dans ce cas des fèces qui représentent à ce jour la méthode de détection de l'espèce la plus efficace. Dans cette optique, il est veillé à ce qu'aucun épisode pluvieux significatif n'ait eu lieu dans les 4 à 5 jours précédents la recherche afin d'éviter tout effacement des indices.
Chacun des ruisseaux est parcouru par deux observateurs. La progression s'exécute d'aval en amont, en recherchant les indices de présence sur tous les supports possibles, blocs émergeants du lit des ruisseaux, dans les berges, ainsi que sur les embâcles des troncs d'arbres.
La prospection sur un ruisseau débute lorsque l'accès est possible et se poursuit jusqu'à l'observation d'au moins une fèces. Dans le cas contraire, la progression se poursuit sur environ 500 m de linéaire de cours d'eau.
Le choix a été fait de ne pas mettre en œuvre le protocole desman, proposé dans le cadre du LIFE, qui correspond à une prospection d'un tronçon de 700 m pour lequel les 200 premiers et 200 derniers mètres sont prospectés. Ce protocole est adapté pour la recherche de desman dans le cadre d'étude sur une emprise précise ou le suivi de population. Dans le cas considéré, une prospection aléatoire était réputée plus efficace.
Résultats
En 2018, les prospections se sont concentrées sur trois secteurs d'altitude, à savoir le haut de la vallée de l'Isard, le cirque de La Plagne et la vallée d'Urets.
Les prospections dans la vallée de l'Isard ont été réalisées par quatre personnes de l'ANA accompagnées de deux bénévoles supplémentaires les 9 et 10 août 2018. Malgré une pression d'observation importante, aucun indice n'a été observé ni sur le Ruisseau d'Araing, ni sur l'Isard.
Le ruisseau d'Araing est un cours d'eau présentant des habitats intéressants pour le desman. La présence de blocs variés et d'embâcles permet une recherche efficace d'indices de présence mais rien n'a été observé. Les conditions météorologiques étaient correctes les 4 jours précédant l'intervention et se sont dégradées au cours des prospections. La pluie n'était cependant pas suffisante pour effacer tous les indices ce qui n'explique pas ce résultat négatif.
En ce qui concerne l'Isard en amont de la chapelle, ce dernier est plus complexe à prospecter car il présente des successions de cascades avec quelques portions planes à faible courant. Il y a peu de bloc et le lit mineur est essentiellement couvert par de la roche mère souvent lisse.

Le desman peut tout à fait y trouver des conditions de développement mais ce secteur ne parait pas représenter le milieu idéal pour lui. Aucun indice de présence n'a été trouvé. Entre la tourbière de l'Isard et la chapelle, vu les risques que représentaient les grandes cascades, cette zone n'a pas été prospectée.
Aucune fèces de desman n'a également été observé sur les secteurs en aval de la Chapelle malgré la morphologie du cours d'eau, parfaite pour le Desman des Pyrénées.
En revanche, l'Isard dans sa partie aval et ce jusqu'à sa confluence avec le Lez accueille avec certitude une belle population de desman. Ce secteur est intéressant pour réaliser des animations autour du Desman des Pyrénées car la progression y est aisée et le cadre est magnifique.
Le 29 novembre 2018, le cirque de la Plagne et le Ruisseau d'Urets ont été prospectés.
Les conditions étaient optimales voire même très sèches. Le Lez s'écoulait de façon intermittente à La Plagne. Malgré cet assèchement ponctuel de nombreuses crottes ont été observées sur tout son linéaire.
Pour le vallon d'Urets, les indices de présence ont été trouvées en grande quantité de sa confluence jusqu'aux premières cascades. Inversement, aucun indice n'a été trouvé sur la partie haute de la vallée malgré des habitats de qualité pour le Desman des Pyrénées.

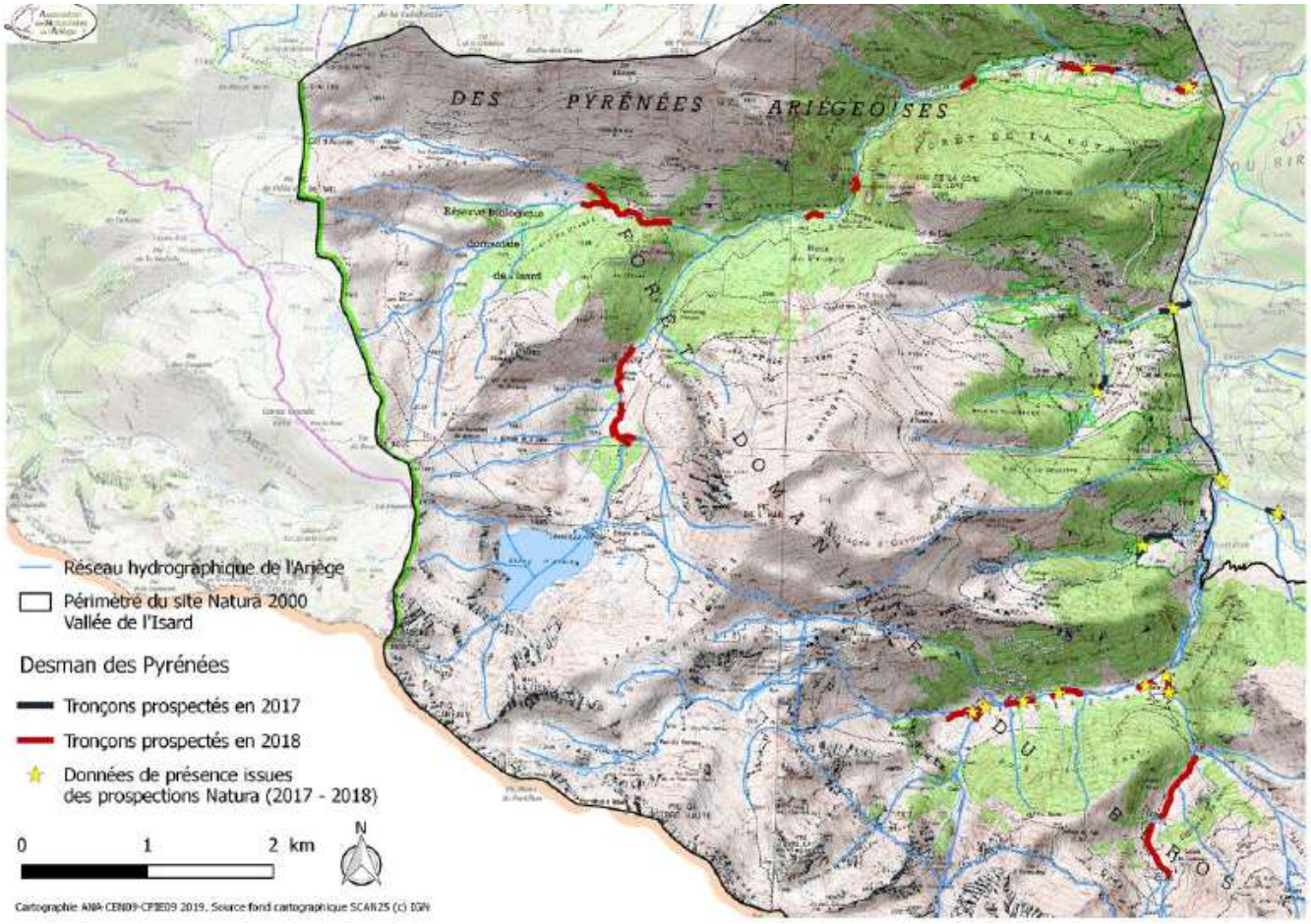

Conclusion

Les prospections de 2017 complétées par celles de 2018 ont permis d'apporter des connaissances supplémentaires sur la présence du Desman des Pyrénées sur certains affluents du Lez, particulièrement sur des petits ruisseaux. Ils viennent également confirmer la présence de l'espèce sur le Lez et l'Isard ; les deux principaux torrents du site même si sa présence demande confirmation pour les secteurs amont de la vallée de l'Isard, du ruisseau d'Araing et du ruisseau d'Urets.
A ce jour et en considérant les données récentes postérieures à 2010, l'espèce utilise de manière assez homogène l'ensemble du haut bassin versant du Lez jusqu'à une altitude avoisinant 1200 m. Cependant, malgré des prospections dans le cadre du PNA desman puis d'autres inventaires, il est toujours impossible de confirmer la présence actuelle de G. pyrenaicus en zone de montagne au-delà de 1200/1300 m.
Les ruisseaux d'altitudes comme le Rau des Pugues, Le Rau d'Uretz amont, l'Araing ou encore le secteur de Bentaillou sont des zones où le desman n'est toujours pas observé avec certitude. Il parait donc important de poursuivre ce travail via de nouvelles techniques de prospection. Testée depuis 2017, la pose de tunnels pour la détection de fèces de Desman en altitude est intéressante et les résultats sont très encourageants (16 tunnels marqués sur 17 posés). Ce protocole novateur

pourrait tout à fait se mettre en place sur l'ensemble des sites Natura 2000 d'altitude en Ariège et pourrait devenir une méthode standardisée.
Depuis maintenant quelques années, le passif minier de la vallée resurgit avec son lot d'inquiétudes sur l'aspect sanitaire. La présence de métaux lourds, parfois en grande quantité peut interroger sur un potentiel impact envers les populations de desman. Le desman est bien présent mais est-ce que les populations sont pour autant en bon état de conservation ? Evaluer l'état de conservation des populations des espèces de la DDHFF est une des principales missions des actions Natura 2000. Or à l'heure actuelle il est impossible de disposer d'éléments suffisants pour évaluer la population de desman du haut bassin du Lez.
En prospectant dans les cours d'eau pour rechercher les indices de desman des Pyrénées, la présence d'autres espèces telle que la loutre a pu être relevée.

- Diagnostic pastoral du GP l'Arreau (Fédération pastorale)

Le territoire d'Aula-Artigue sur la commune de Seix est en cours d'organisation depuis 2015 ; celle-ci prendrait la forme d'une extension du GP d'Arreau sur ce secteur. Afin d'accompagner cette évolution, la Fédération Pastorale a réalisé l'actualisation du diagnostic pastoral d'Arreau, qui datait de 2009, et son extension sur Aula-Artigue.
Le document du diagnostic est annexé à ce bilan.

- Révision du DOCOB

10/01/2018	**Groupe de travail n°1** : Synthèse provisoire de l'état des lieux (diagnostics écologique et humain) > Retours sur données des partenaires > Distribution des fiches identification des enjeux
janvier	Travail personnel de chaque partenaire sur l'identification des enjeux
14/02/2018	**Groupe de travail n°2** : Définition des enjeux et objectifs de conservation > Synthèse du retour des fiches : enjeux / objectifs > Synthèse des enjeux et pistes opérationnelles
février	Travail personnel de chaque partenaire sur des idées d'actions et les fiches actions le concernant
12/03/2018	**Groupe de travail n°3** : Travail sur les fiches action > Proposition de fiches actions
Avril 2018 – janvier 2019	Travail des partenaires sur les fiches actions Rédaction du Document d'Objectif
21/02/2019	Envoi des fiches actions retravaillées aux partenaires pour relecture
27/03/2019	Comité de Pilotage du site > Présentation du travail sur le Docob et les fiches actions > Retours de partenaires
Avril-mai	Allers-retours de relectures et corrections du Docob et des fiches actions
Mai-juin	Comité de Pilotage de validation du Docob et des fiches actions

- Suiv. : Suivi du DOCOB

Le CoPil du site Natura 2000 de l'Isard a été réalisé le 6 juin 2018.

2.2. Evaluation des incidences

Sur cette période d'animation, aucun dossier d'évaluation des incidences n'a été soumis à l'animateur.

III. Compte-rendu de l'animation du site FR7300822 « Vallée du Ribérot et Massif du Mont Valier » & FR7312003 « Massif du Mont Valier »

1. Présentation

1.1 Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le site Natura 2000 composé de la Zone Spéciale de Conservation « Vallée du Ribérot et Massif du Mont Valier » et de la Zone de Protection Spéciale « Massif du Mont Valier » a été validé respectivement par Comité de pilotage en 2005 et 2010 et par arrêté préfectoral en 2007 et 2011.

1.2 L'animation

Suite au Comité de pilotage du 3 septembre 2015, les élus du site ont désigné le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, maître d'ouvrage de l'opération d'animation, et ont confié la Présidence du Comité de pilotage à Christine TEQUI, Maire de Seix. Le Comité de pilotage de juin 2018 a validé la présidence accordée à Patrick Laffont, élu de Bordes-Uchentein, ainsi que le renouvellement de la convention-cadre d'animation confiant l'animation du site Natura 2000 au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Le site, d'une surface de 7 744,5 ha comprend la Vallée du Ribérot, l'amont de la vallée d'Estours et le Massif du Valier. Il s'échelonne de 630 m (Pont d'Ayer, Vallée du Ribérot), à 2838 m d'altitude (Mont Valier).
Quatre grands objectifs ont été mis en évidence :

- Objectif 1 : Soutenir le pastoralisme afin de maintenir et renforcer une gestion favorable aux habitats et aux espèces
- Objectif 2 : Maintien, développement et gestion d'un tourisme durable
- Objectif 3 : Gestion de la faune sauvage
- Objectif 4 : Animation, mise en œuvre et suivi du dossier a été ajouté.

Les priorités d'actions sont données par le croisement des enjeux et des objectifs. Les actions sur les **espaces ouverts, agro-pastoraux**, apparaissent comme **prioritaires**.

1.4 Bilan et mise en œuvre des actions

Sur cette période courant 2018-2019, dans la continuité des actions déjà engagées et le suivi des contrats, le Parc naturel régional a fait appel à GestNat Conseils, à l'ANA, à l'Office National des Forêts et à la Fédération pastorale de l'Ariège pour des actions liées à la réouverture de milieux.

2. Mise en œuvre des actions

L'animation du site a été conduite conformément au cahier des charges pour la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR7300822 & FR7312003 et en application de la convention Etat/SMPNR.

- ANIM.SUIV : Suivi, évaluation de la mise en œuvre du DOCOB – mise en œuvre de contrats de réouverture

Comme réalisé sur le site de l'Isard, un travail cartographique d'identification de parcelles en domanial hors gestion collective et hors SAU dans l'objectif de proposer des contrats « ni-ni » avait été effectué en amont avec la Fédération pastorale de l'Ariège, GestNat et l'ONF. Des simulations cartographiques sur la base de contours de groupements pastoraux avaient été effectuées en prenant en compte la présence d'habitats d'intérêt communautaire.

Tout comme sur le site de l'Isard, afin de pouvoir mettre en œuvre des actions de remise en valeur pastorale, la Fédération Pastorale a souhaité pouvoir mieux caractériser la dynamique d'évolution de la végétation ligneuse. Elle a pour cela sollicité ses partenaires départementaux et des experts extérieurs pour établir une méthode de suivi basée sur de la photo-interprétation, qu'elle a testé sur un secteur expérimental.
Comme rappelé précédemment, la méthode testée ne nécessite pas de visite de terrain et devrait permettre de couvrir le territoire d'une estive en 3 journées de travail. L'échelle de travail et le pas de temps choisi ne permettent pas de relater de manière exhaustive tous les phénomènes évolutifs, et ceux qui ressortent nécessitent parfois un éclairage de la part des acteurs locaux. Néanmoins les cartes obtenues font ressortir les phénomènes majeurs et constituent en cela un bon outil d'animation qui peut facilement être mobilisé au besoin.

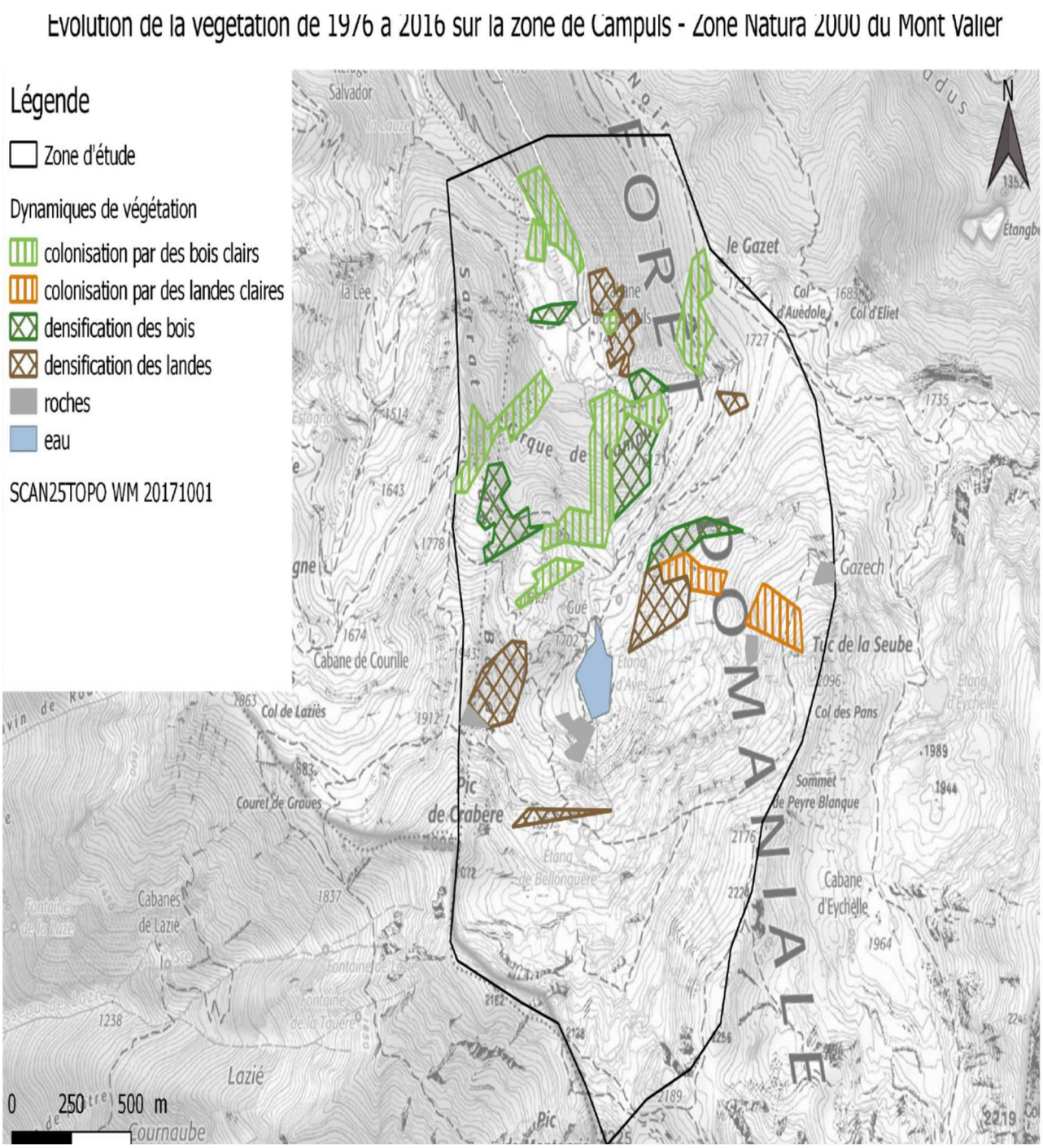

Le rapport de cette étude est en annexe de ce bilan.

- <u>Montage de contrat ni-ni</u>

Un travail de montage de contrat ni-ni a été effectué entre le Parc naturel régional et l'ONF au bénéfice du Grand Tétras : il s'agit de rouvrir certaines zones afin d'y recréer des places de chant, des zones d'élevage des nichées et des zones d'hivernage en forêt domanial de Bonac.

Sur ce secteur les risques identifiés sont la fermeture du milieu par les sapins et hêtres, le manque de lumière pour le bon développement des myrtilles et ainsi la diminution des surfaces favorables au Grand tétras.

Le projet de contrat ni-ni prévu sur 6 ha consiste en l'augmentation des surfaces favorables au cycle annuel du Grand Tétras par relevé de couvert par abatage ou cerclage, une irrégularisation et un

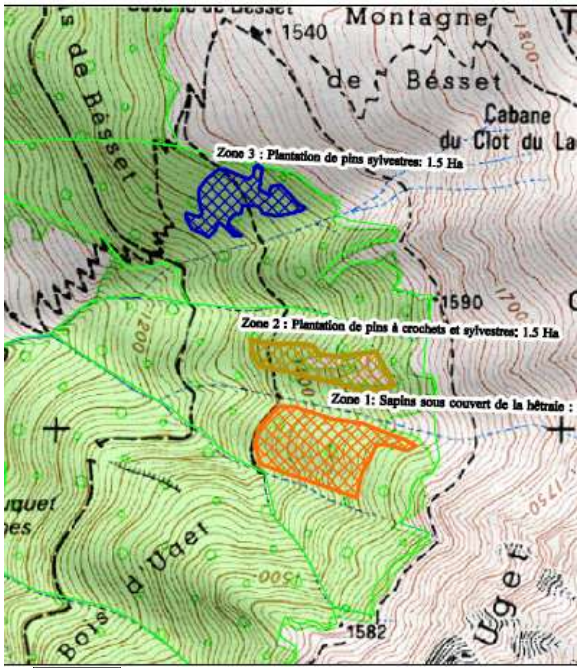

dépressage viendront compléter les travaux. Une communication *via* une signalétique (passage du GR10) viendra expliquer la nature et les objectifs des travaux.

Le montant initial du projet était de 18 000 € mais, compte tenu des dégâts causés par l'incendie d'une partie de la forêt de Bonac, le projet sera revu à la baisse et recentré sur 2 secteurs.

- Gestion Desman par l'ANA

Contexte

Dans le cadre du Document d'Objectifs (DOCOB) de la zone spéciale de conservation FR7300822 « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier », le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) figure parmi les espèces listées en Annexe 2 de la Directive Habitats, conférant à l'espèce une prise en compte particulière dans l'élaboration du DOCOB. Des objectifs conservatoires ainsi que des préconisations de gestion sont spécifiés pour l'espèce dans ce document.

Historique

Le site « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier » est à cheval sur les versants Est et Ouest du Mont Valier. Le site comprend la Vallée du Ribérot à l'ouest et la Vallée de l'Artigue à l'est. Ils se jettent respectivement dans le Lez et le Salat, tous deux rattachés au bassin de la Garonne.

Ainsi le réseau hydrographique du secteur concentre de très nombreux cours d'eau (30 km de linéaire au cumulé) à débit variable et quelques lacs et étangs.

Le Desman des Pyrénées est connu depuis les années 1990 sur le Ribérot et sur plusieurs de ses affluents tels que les ruisseaux de Peyralade et Le Muscadet. En 2000, le desman était présent à l'amont du Ribérot où des fèces avaient été trouvées à la quasi-confluence avec l'étang rond. Par ailleurs, les observations sont étaient reparties de manière assez homogène le long du cours d'eau.

Les prospections plus récentes réalisées en 2015 montraient la présence de l'espèce jusqu'à environ 300 m en amont de la confluence entre le Ribérot et le ruisseau de Peyralade. Aucun autre indice n'avait été observé plus en amont. Sur la partie aval, malgré un effort de prospection important et la mise en place de deux nuits de capture, la présence de G.pyrenaicus n'est confirmée ni au Pla de la Lau, ni sur l'aval du Riberot. Quelques fèces ont cependant été observées par Marjorie Biffi lors des prospections réalisées pour sa thèse (Influence des facteurs environnementaux et des interactions biotiques sur la sélection de l'habitat et le régime alimentaire du desman des Pyrénées, Galemys pyrenaicus.). Cependant, les fèces observées par Marjorie ne sont pas attribuées avec 100% de certitude au desman (M.Biffi, comm.pers.)

Dans le bassin du Salat, le desman est bien connu sur le Salat et quasiment tous ses affluents mais les données récentes de moins de 10 ans (Fig.2) sont peu nombreuses et toutes situées à moins de 1100m d'altitude (sauf une donnée au cirque d'Anglade – 1500m).

Réactualiser les données d'altitude parait donc une nécessité.

Objectif de l'étude

Un des objectifs du DOCOB est l'apport d'une meilleure connaissance des populations présentes sur le site afin d'aboutir à une amélioration des habitats de l'espèce. Dans cet objectif, un inventaire a été réalisé en 2017 afin de prospecter d'une part le Ribérot et ses affluents et d'actualiser les données anciennes de présence de l'espèce et d'autre part d'actualiser les données d'altitude dans le bassin du Salat.

De plus un ruisseau n'a a priori jamais été prospecté : le ruisseau du Mourtis (Cirque de Campuls). Il en est de même pour le secteur des lacs d'Eychelle et d'Ayes. Il est prévu que ces sites soient prospectés.

Protocole

La prospection s'appuie sur la recherche d'indices de présence du desman. Il s'agit dans ce cas des fèces qui représentent à ce jour la méthode de détection de l'espèce la plus efficace. Dans cette optique, une attention est portée à ce qu'aucun épisode pluvieux significatif n'ait eu lieu dans les 4 à 5 jours précédents la recherche afin d'éviter tout effacement des indices.

Chacun des ruisseaux est parcouru par deux observateurs. La progression s'exécute d'aval en amont, en observant le

dessus et dans les enchevêtrements des blocs émergeants des ruisseaux, dans les berges, ainsi que sur les embâcles de troncs d'arbres.

La prospection sur un ruisseau débute lorsque l'accès est possible et se poursuit jusqu'à l'observation d'au moins une fèces. Dans le cas contraire, la progression se poursuit sur quelques centaines de mètres de linéaire de cours d'eau.

Choix a été fait de ne pas mettre en œuvre le protocole desman, proposé dans le cadre du LIFE, qui correspond à une prospection d'un tronçon de 700 m pour lequel les 200 premiers et 200 derniers mètres sont prospectés. Ce protocole est adapté pour la recherche de desman dans le cadre d'étude sur une emprise précise ou le suivi de population. Dans le cas considéré, une prospection aléatoire était réputée plus efficace.

Résultats

En 2018 nous avons concentré nos prospections sur le bas du Ribérot via la répétition de passage sur trois tronçons favorables. Trois passages sur le même tronçon en amont d'Ayer, deux passages sur le ruisseau du Trapech et deux passages sur un tronçon en aval de la passerelle des Gironis. Ce travail a été complété par une prospection aléatoire sur le Ribérot en aval de la maison du Valier et sur le ruisseau du Lazié.
Ces secteurs ont été prospectés aux dates suivantes : le 03/08/2018, le 06/08/2018, le 23/08/2018 et le 03/10/2018.
Malgré un effort de prospection important, des conditions optimales et des cours d'eau ayant toutes les caractéristiques favorables pour le desman, aucun indice n'a été observé.
Le bassin versant de l'Estours a été parcouru en prospectant les ruisseaux de Lameza et d'Arros ainsi que l'Estours entre Bordes de Crue et Bordes de Fariet.
Le 28 septembre 2018, quatre naturalistes de l'ANA ont prospecté ces cours d'eau et de nombreux indices ont été observés sur le Lameza (Arros).
L'Estours en aval de la confluence avec l'Arros est un secteur où les indices de desman sont réguliers mais toujours aucun indice dans sa partie amont !
Le ruisseau d'Angouls est le dernier lieu prospecté dans le cadre de cette étude. Cette vallée dominée par le Pic de Montaud semble très favorable au desman car toutes les zones prospectées ont été positives. L'espèce est présente dans toute la vallée jusqu'au Founierous où les ruisseaux deviennent des cascades infranchissables.
Anecdote qui mérite d'être notée ici, le desman cohabite avec un troupeau de Yacks !

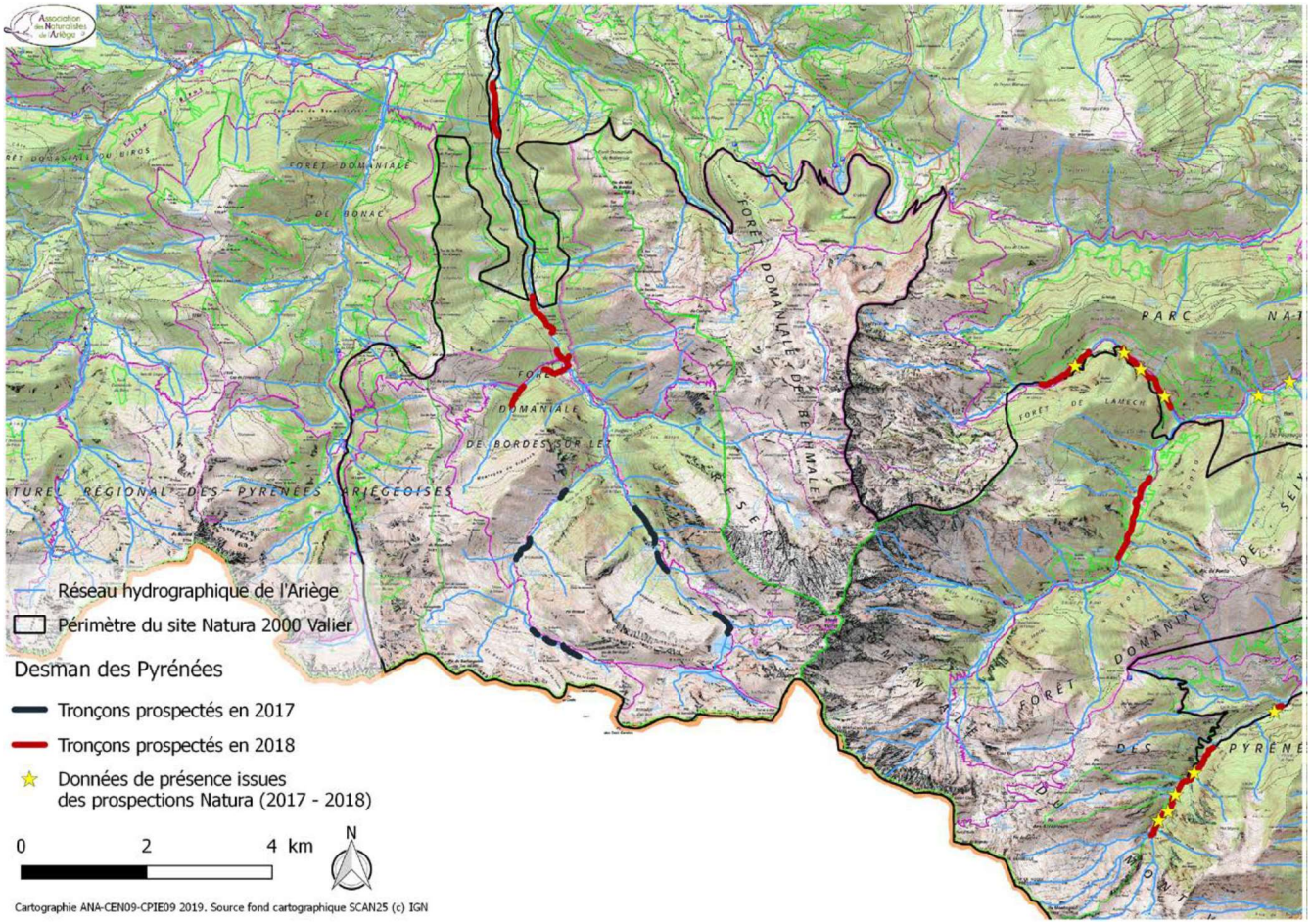

Conclusion

En 2015 et 2016, le travail s'est concentré essentiellement sur le Ribérot et ses affluents, la conclusion amenait une inquiétante absence du desman dans cette vallée. En effet, le desman semble très localisé au confluent entre le Ribérot et le ruisseau de Peyralade. Les prospections de 2017 et 2018 viennent compléter ce travail mais n'ont pas permis d'apporter des connaissances supplémentaires sur la présence du Desman des Pyrénées ni sur le Ribérot ni sur ses affluents (Barlonguère, Peyralade, Trapech …). Pourtant ces torrents présentent toutes les caractéristiques favorables pour le Desman et ce dernier y était bien connu entre 1990 et 2006. Il parait difficile de croire qu'il se soit tant raréfié dans la vallée du Ribérot, rivière en bon état ne connaissant pas de perturbation majeure. La seule perturbation importante est liée à la baignade car en effet, l'été, la fréquentation est très accrue.

Pour la vallée de l'Estours, sa présence est confirmée dans sa partie aval de la confluence avec le Lameza mais aucun indice n'a été observé en amont. En revanche, le desman est bien présent sur le Lameza appelé aussi l'Arros.

Sur le secteur Haut-Salat, les données récentes (2013 / 2015) sont nombreuses et le travail en 2018 a permis de combler un manque de prospection dans la vallée d'Angouls. Ce torrent parait très propice pour le desman mais également pour la loutre comme le démontrent nos résultats de prospection. Le bassin du Haut-Salat peut être considéré comme un des plus importants ensembles de rivières sauvages pour le Desman des Pyrénées et permet un maintien en bon état de conservation de ses populations. Un lieu à préserver !

Malgré les intentions, le secteur du cirque de Campuls, Rau de Mourtis et de l'étang d'Ayes n'a pas pu être prospecté. Nous prévoyons une prospection en 2019 dans le cadre d'une étude dans la vallée.

Vu les résultats mitigés, et plus particulièrement dans la vallée du Ribérot, il parait important de poursuivre ce travail via de nouvelles techniques de prospection. En 2018, la pose de tunnels a pu être testée pour la détection de fèces de desman en altitude et avons eu des résultats très encourageant (16 tunnels marqués sur 17 posés). Ce protocole novateur pourrait tout à fait se mettre en place sur l'ensemble des sites Natura 2000 d'altitude en Ariège et pourrait devenir une méthode standardisée.

Au-delà de l'apport de connaissance qu'a permis ce travail, il permet d'opposer deux zones : la vallée du Ribérot où l'espèce se fait timide et le Haut-Salat et ses affluents véritable Hot Spot pour le Desman des Pyrénées. Il parait primordial d'étudier de près la problématique sur le Ribérot, d'évaluer les potentielles nuisances et surtout d'y remédier. Inversement, le Haut-Salat, territoire où s'écoule les derniers torrents sauvages des Pyrénées mérite que l'on en prenne le plus grand soin afin d'y

conserver cette biodiversité unique. Sensibiliser les usagers devient une urgence afin que chacun puisse trouver sa place au paradis des desmans.

- Gestion Desman : neutralisation d'un point noir pour l'espèce

Début février 2019, la présence d'un tuyau prenant directement l'eau dans le cours de la rivière Arech a été signalée au Parc naturel régional par l'ANA.
Grace à la réactivité des agents de l'ONF, l'identification du problème a permis de savoir qu'il s'agissait d'un tuyau alimentant les WC posés par l'ONF à proximité du parking de la maison du Valier. L'étude d'un dispositif adapté au tuyau et au site a été rapidement engagée et il a été proposé un regard autonettoyant plutôt qu'une simple crépine du commerce. Ce dispositif validé par l'ANA, un devis a été émis et le point noir résorbé grâce à Natura 2000.

- Cartographie des habitats sur l'extension de Couflens

Sur la période 2018-2019, suite à l'extension du site Natura 2000 du Mont Valier, le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises, en tant qu'animateur Natura 2000, a réalisé la cartographie des habitats de cette extension.
Ainsi ce sont 15 Habitats d'intérêt communautaire qui ont pu être relevés sur le site.

Habitats	Code Corine	Code Natura 2000
Adenostyletalia alliariae	37.83	6430
Adenostylion alliariae	37.83	6430
Adenostylion pyrenaicae	37.83	6430
Androsacion vandellii	62.211	8220
Arctostaphylo-Cetrarion nivalis	31.47	4060
Calluno vulgaris-Arctostaphylion uvae-ursi	31.226	4030
Caricion davallianae	54.24	7230
Cephalanthero-Fagion	34.32	6210
Convolvulion sepium	37.72	6430
Dryopteridion abbreviatae	61.12	8110
Festucion scopariae	36.434	6170
Iberidion spathulatae	61.34	8130
Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae	37.72	6430
Juncion acutiflori	37.312	6410
Junco subnodulosi-Caricenion lasiocarpae	37.312	6410
Juniperion nanae	31.43	4060
Lits des rivières	24.12	3260
Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae	41.12	9120
Mesobromion erecti	34.32	6210

Molinion caeruleae	37.311	6410
Origanetalia vulgaris	34.42	6210
Oxytropido-Elynion myosuroidis	36.422	6170
Primulion intricatae	36.41	6170
Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli	31.42	4060
Saxifragion mediae	62.12	8210
Sedion pyrenaici	62.3	8230
Senecionion leucophylli	61.33	8130
Seslerio caeruleae-Mesobromenion erecti	34.32	6210
Trifolion medii	34.42	6210
Violion caninae	35.12	6230
Xerobromion erecti	34.33	6210

Les résultats cartographiques soulignent l'intérêt des zones ouvertes et pâturées sur cette extension.
Maintenant les enjeux du site du Valier complétés, les outils de gestion et de contractualisation vont pouvoir être déployés sur l'ensemble du site.

Les résultats cartographiques soulignent l'intérêt des zones ouvertes et pâturées sur cette extension.
Maintenant les enjeux complétés, les outils de gestion et de contractualisation vont pouvoir être déployés sur l'ensemble du site.

- Suiv. : Suivi du DOCOB

Le CoPil du site Natura 2000 du Valier a été réalisé le 7 mars 2019.

Carte des habitats de l'extension du site Natura 2000 du Mont Valier

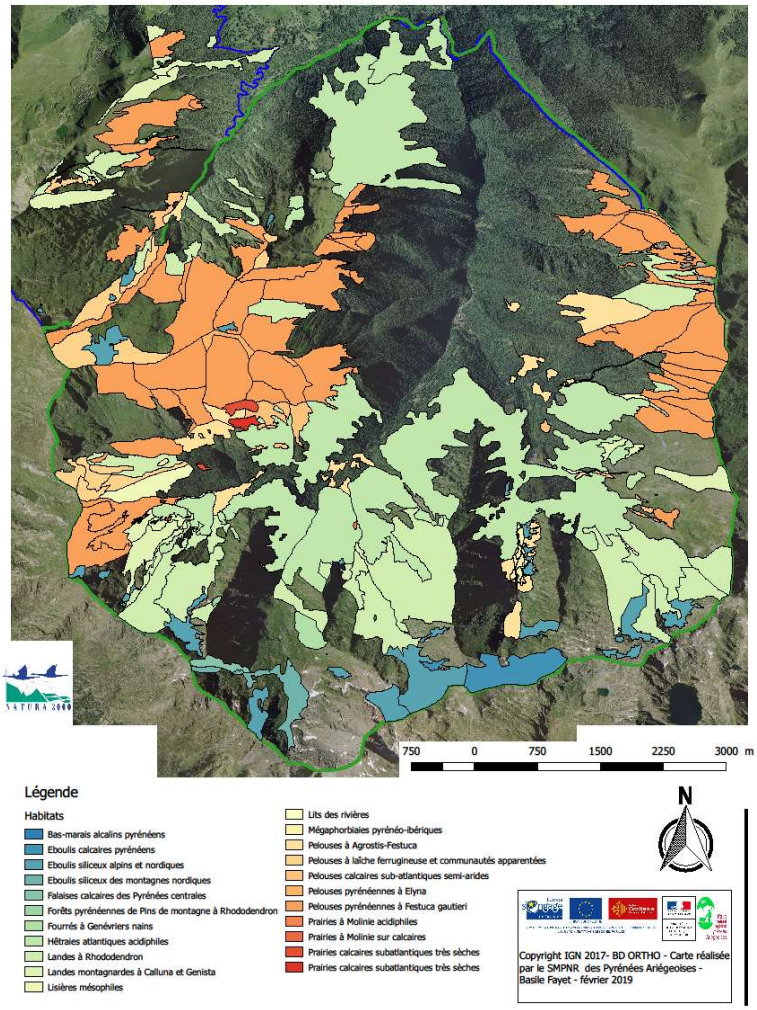

2.2 Évaluation des incidences des projets

Sur cette période d'animation, aucun dossier d'évaluation des incidences n'a été soumis à la structure animatrice.

IV. Compte-rendu de l'animation des sites grottes FR7300835 « Grotte d'Aliou », FR7300838 « Grotte de Montseron », FR7300839 « Grotte du Ker de Massat » & FR7300840 « Grotte de Tourtouse »

1. Présentation

1.1 Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le site Natura 2000 est composé des quatre grottes « Aliou », « grotte de Montseron », « grotte du Ker de Massat » et « grotte de Tourtouse ».
La Zone Spéciale de Conservation de ces sites a été validée par le Comité de pilotage de 20 juin 2012 et par arrêté préfectoral le 21 décembre 2012.

1.2 L'animation

Suite au comité de pilotage de 2016, le Parc naturel régional a été confirmé comme animateur du site, et la présidence a été confiée à Geneviève OSMOND, Maire de Cazavet depuis 2015. Cependant, afin de caller les mandats de présidence de CoPil avec les dates de renouvellement de la convention-cadre d'animation (valable 3 ans), il a été proposé de prolonger la présidence de Mme Osmond pour un an, jusqu'en mars 2020. Les membres élus présents ont voté favorablement.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Les grottes du Ker de Massat, la grotte d'Aliou à Cazavet, la grotte de Malarnaud à Montseron et la grotte de Tourtouse possèdent une thématique similaire liée aux chauves-souris justifiant leur rassemblement en un seul document d'objectifs.
Parmi les 23 espèces mises en évidence lors des inventaires liés au DOCOB, 9 relèvent de la Directive Habitats ayant motivé la désignation des sites en Natura 2000. Certaines effectuent l'ensemble de leur cycle annuel en milieu souterrain (Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale, Grand et Petit Murin avec des effectifs de plusieurs milliers d'individus pour les deux premières espèces), alors que d'autres présentent une partie de leur cycle liée au bâti humain, notamment lors de la mise-bas (Petit et Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées). D'autres encore occupent le milieu forestier une grande partie de l'année (Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein).

1.4 Missions de la structure animatrice

L'animation du site sera conduite conformément au cahier des charges pour la mise en œuvre des documents d'objectif des sites Natura 2000 FR7300835, FR7300838, FR7300839, FR7300840.

2 Bilan et mise en œuvre des actions

Sur cette période, dans la continuité des actions déjà engagées et le suivi des contrats, le Parc naturel régional a fait appel à Jérôme PEREIRA pour les actions à thématique agricole et à l'ANA pour l'accompagner sur les actions à thématique naturaliste et d'éducation à l'environnement.

1. Actions mises en œuvre.

Ainsi, il s'est agi pour cette période courant du 1er avril 2018 au 31/03/2019 de la mise en œuvre des actions suivantes :

- Cartographie des habitats sur les propositions d'extensions.

Sur la période 2018-2019, en lien avec le travail de proposition d'extension les sites Grottes, le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises, en tant qu'animateur Natura 2000, a réalisé la cartographie des habitats de ces extensions.
Ainsi ce sont 17 Habitats d'intérêt communautaire qui ont pu être relevés sur le site.

Habitats	Code Corine	Code Natura 2000
Nanocyperion flavescentis	22.32	3130
Isoeto durieui-Juncetea bufonii	22.323	3130
Potamion pectinati	22.42	3150
Charion fragilis	22.441	3140
Zone à truites	24.12	3260
Fruticée a buis	31.82	5110
Alysso alyssoidis-Sedion albi	34.11	6110
Mesobromion erecti	34.32	6210
Tetragonolobo maritimi-Mesobromenion erecti	34.324	6210
Xerobromion erecti	34.33	6210
Geranion sanguinei	34.41	6210
Origanetalia vulgaris	34.42	6210
Trifolion medii	34.42	6210
Galio saxatilis-Festucion filiformis	35.12	6230
Violion caninae	35.12	6230
Indéterminé (prairie)	37.3	6410
Molinion caeruleae	37.311	6410
Juncion acutiflori	37.312	6410
Galio-Urticetea	37.7	6430
Holoschoenetalia vulgaris	37.71	6430
Geo urbani-Alliarion petiolatae	37.72	6430
Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae	37.72	6430
Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis	38.21	6510
Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae	41.12	9120
Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani	41.41	9180
Tilion platyphylli	41.45	9180
Alnenion glutinoso-incanae	44.31	91EO
Riccardio pinguis-Eucladion verticillati	54.12	7220
Potentilletalia caulescentis	62.1	8210
Saxifragion media	62.12	8150
Violo biflorae-Cystopteridion alpinae	62.152	8210
Nanocyperion flavescentis	22.32	3130
Isoeto durieui-Juncetea bufonii	22.323	3130

Tourtouse

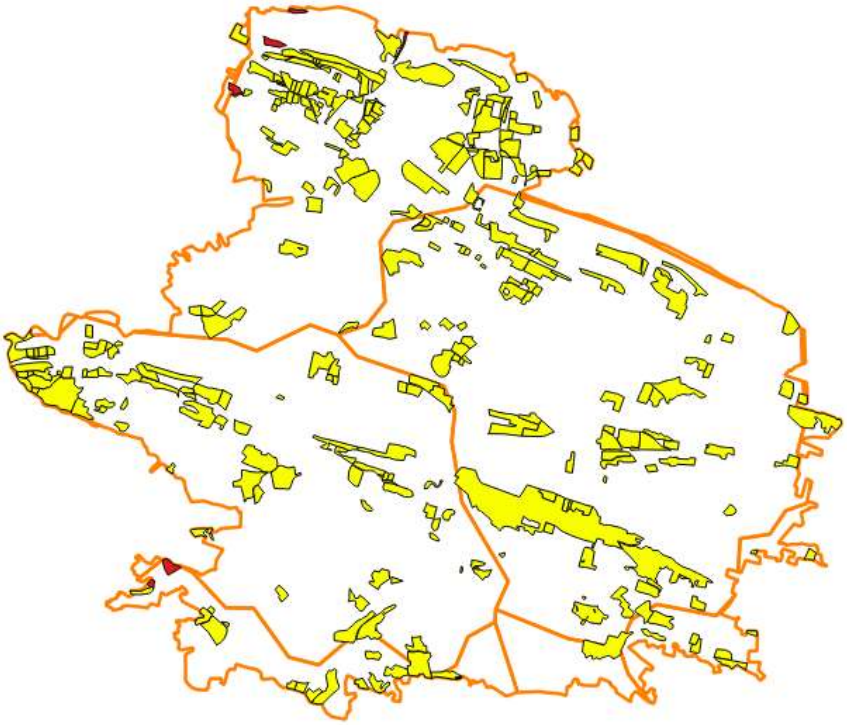

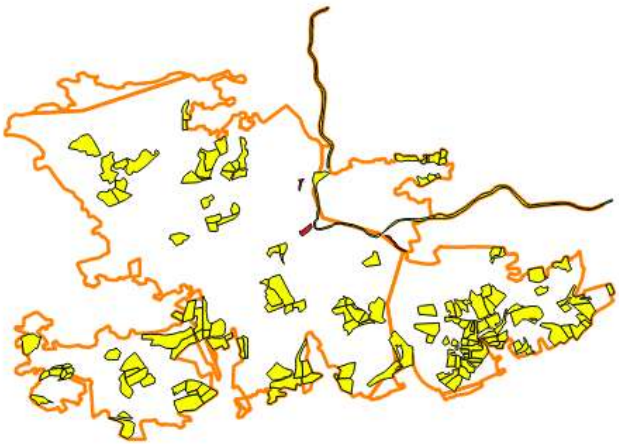

Cazavet

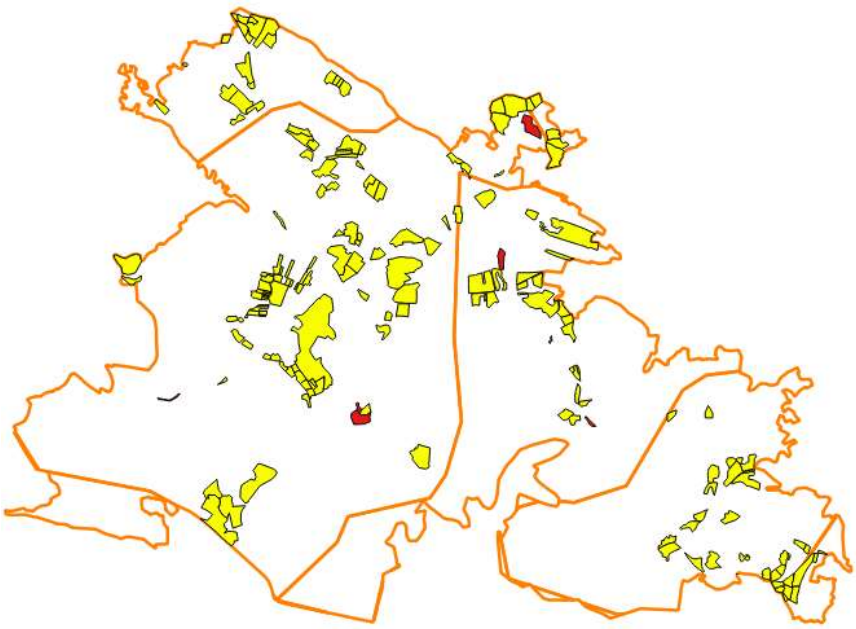

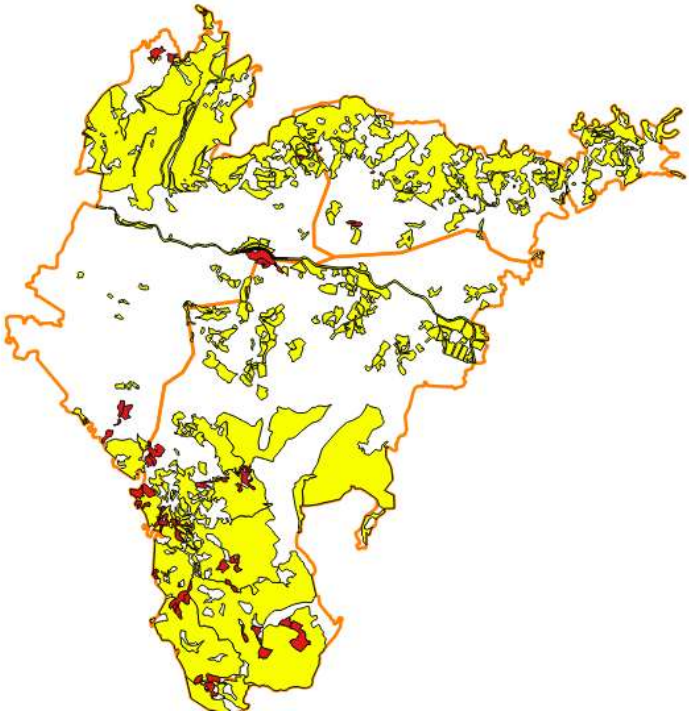

- C1-1 : Suivi des effectifs sur les 4 grottes en Natura 2000

Il est rappelé que le suivi concerne les espèces qui se reproduisent dans les cavités (Minioptère de Schreibers, Grand et Petit Murin, Rhinolophe euryale).

Pour les comptages estivaux, certains sites (Tourtouse, Aliou, et Massat) font l'objet de deux visites, afin de distinguer les effectifs de Petit et de Grand Murin, ce dernier étant logiquement plus précoce que son homologue.
La visite estivale consiste à un comptage en sortie de gîte avec détecteurs d'ultrasons (nécessité d'être plusieurs personnes, idéalement une par espèce et par sortie) pour évaluer le nombre d'adultes. Suite à la sortie des adultes, une photo des essaims de juvéniles peut être prise à l'intérieur des cavités afin d'évaluer le taux de natalité. Etant donné les périodes différentes d'envol des Minioptères et des Murins, le suivi estival demande deux périodes : une mi-juin pour les Murins juvéniles et une mi-juillet pour les Minioptères et les Rhinolophes euryales juvéniles. Bien sûr la pénétration dans ces grottes classées en APPB a fait l'objet d'une demande préfectorale d'autorisation dans un but de suivi scientifique des populations de chiroptères.
La visite hivernale consiste à pénétrer dans la cavité, déterminer et quantifier à vue les différentes espèces présentes en hibernation. Pour des mesures de précaution envers les chauves-souris nous respectons le code de déontologie du GCMP, qui préconise notamment de ne pas pénétrer à plus de 4 personnes dans les cavités.

Comptage HIVER								
18/01/2019	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	18				MASSAT inf	
18/01/2019	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	3				MASSAT inf	myomyo/oxy
18/01/2019	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	0				MASSAT inf	
18/01/2019	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	71				MASSAT inf	
18/01/2019	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	20				MASSAT sup	
18/01/2019	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	1				MASSAT sup	
18/01/2019	Sérotine commune	Eptesicus serotinus	1				MASSAT sup	
18/01/2019	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	1				MASSAT sup	myomyo/oxy
06/02/2019	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	158				MONTSERON	
06/02/2019	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	17				MONTSERON	
06/02/2019	Pipistrelle indéterminée	Pipistrellus sp.	1				MONTSERON	Fissures au dessus du panneau
06/02/2019	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	29				MONTSERON	
22/02/2019	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	21				TOURTOUSE	
22/02/2019	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	6				TOURTOUSE	
22/02/2019	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis blythii	1				TOURTOUSE	
22/02/2019	Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	1				TOURTOUSE	

Montseron-hibernation : augmentation des chiffres de Grand rhinolophe notamment du fait que cette espèce est mieux connue et donc que l'on sait mieux où la chercher. Il y a peut-être également augmentation des effectifs.

Massat – hibernation : effectifs stables pour le Grand rhinolophe avec une phase plateau. Le Minioptère de Schreibers qui était de retour l'année dernière est absent cette année.

Tourtouse – hibernation : les effectifs paraissent stables pour le Grand rhinolophe et le Petit rhinolophe.

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
Occitanie
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Bilan animation 2018-2019

Comptages ÉTÉ								
05/06/2018	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros Bechstein, 1800		10	15	Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte
05/06/2018	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	827			Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte, effectifs records !
05/06/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	1470			Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte; Myomyo/Myooxy indifférenciés
05/06/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	70			Juvénile	TOURTOUSE	Jeunes Grands murins
05/06/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	3633			Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte
14/06/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	?			Juvénile	MASSAT	Mise bas en cours, pas dejeune visibles
14/06/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus		120	200	Adulte	MASSAT	Myomyo/Myooxy indifférencié
14/06/2018	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	20			Adulte	MASSAT	
14/06/2018	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	5			Adulte	MASSAT	
14/06/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	400			Adulte	MASSAT	adultes en sortie de cavité - effectifs non transmis
11/07/2018	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale Blasius, 1853	490			Adulte	TOURTOUSE	
11/07/2018	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	10			Adulte	TOURTOUSE	
11/07/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	?			Juvénile	TOURTOUSE	Essaim inaccessible
11/07/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	1050			Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte; Myomyo/Myooxy indifférenciés
11/07/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	2050			Adulte	TOURTOUSE	sortie de gîte
10/07/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	?			Juvénile	MASSAT	
10/07/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	4730			Adulte	MASSAT	
10/07/2018	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	10			Adulte	MASSAT	
10/07/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	?			Juvénile	MASSAT	Myomyo/Myooxy indifférencié (juvénile)
10/07/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	600			Adulte	MASSAT	Myomyo/Myooxy indifférencié adultes en sortie de gîte
05/07/2018	Petit rhinolophe / Rhinolophe euryale	Rhinolophus hipposideros/euryale	5			Adulte	CAZAVET	
05/07/2018	Murin de grande taille	Myotis myotis ou Myothis oxygnathus	600			Adulte	CAZAVET	Essaim juvéniles 1/3 moins important -> mise bas retardée par météo ?
05/07/2018	Minioptère de Schreibers	Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)	2500			Adulte	CAZAVET	Essaim juvéniles 1/3 moins important -> mise bas retardée par météo ?

En 2018, les comptages en mise bas montre une mauvaise année pour le Minioptère de Schreibers dont les effectifs ont chuté sur l'ensemble des sites de mise-bas de l'Ariège, mis à part le site de Massat qui a pu accueillir les effectifs manquants de certains sites. Un épisode anormal de mortalité (dont les causes restent non résolues) a impacté la colonie de mise-bas de la Grotte de Lherm ce qui a pu engendrer des baisses d'effectifs sur les sites avoisinants. Les Petits et Grands murins semblent stables sur les sites de Massat, Tourtouse et Cazavet. Le Rhinolophe euryale enregistre des effectifs records sur Tourtouse. L'ANA regrette que cette espèce ne puisse pas être mieux suivie en Ariège, du fait de moyen financier et humains lors des comptages.
Enfin, les comptages en mise-bas ont montré un retard de 10-15 jours sur la période de mise-bas, probablement dû à un mois de Mai très pluvieux.

L'analyse de ce tableau fait ressortir plusieurs éléments :

- Un seul comptage a pu être effectué convenablement à Cazavet, le premier ayant échoué suite à une averse au moment de la sortie de gîte. Le débit conséquent de la rivière n'a pas permis d'aller constater la présence des animaux.

Dernièrement il faut souligner pour ce suivi à long terme qu'il n'est pas possible d'homogénéiser les comptages d'un site à l'autre en fonction de l'accessibilité du site pour le comptage et/ou l'observation de l'essaim de mise-bas :

- Pour le Ker de Massat, les comptages en sortie de cavité ainsi que l'observation de l'essaim de mise bas semblent bons, les estimations de fait aussi.
- Pour Aliou, la sortie de la cavité se divisant en 3, il faut être 6 personnes pour estimer les chauves-souris (en voulant différencier les Murins « de grande taille » et le Minioptère). Cette opération est difficile et les estimations peuvent donc être larges. Par contre pour l'essaim de mise bas, l'accessibilité en petit canot permet une très bonne estimation de la mise-bas.
  En 2018, nous essaierons d'effectuer un comptage en sortie à l'intérieur de la grotte dans le but de pouvoir estimer avec plus de précisions les effectifs, notamment ceux des Murins de grande taille potentiellement en baisse (voir ci-après, la synthèse des suivis de mise bas).
  -Pour Tourtouse, c'est l'inverse d'Aliou : l'essaim de mise bas, de par son accessibilité et impossible à estimer (on ne le voit pas en entier), par contre les individus en sortie sont faciles à compter et les estimations doivent donc être proche de la réalité.
  -Pour Montseron, le comptage en transit automnal permet de bien estimer la population de chauve-souris.

Par conséquent certains chiffres sont à prendre avec précaution et c'est le suivi à long terme qui nous permettra d'estimer au mieux les tendances de chaque espèce.

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- **Relevé des Eco-compteurs :**

Pour rappel, en 2015, 3 des 4 grottes du Docob ont été équipées d'éco-compteurs, à savoir : la Grotte de Malarnaud, la Grotte de Tourtouse et la Grotte de la Campagnole.
Ces éco-compteurs ont été relevés en 2018 et apportent de précieuses informations quant à la fréquentation humaine dans ces sites.
Il apparait important, pour l'interprétation, de préciser que les éco-compteurs sont situés très proche des colonies de mise-bas, ce qui veut dire que chaque contact en période d'APPB a occasionné un stress auprès des colonies.

Premières analyses des fréquentations des grottes :

- Montseron : les données depuis 2015 montrent que 32% des contacts sont acquis en période d'interdiction. Les enjeux hivernaux, non (ou mal) connus au moment de l'établissement de l'APPB n'ont pas été pris en compte dans les dates. Cela veut dire que 2/3 des contacts ont lieu en période potentiellement sensible. Toutefois, le nombre de contacts reste faible et les effectifs hivernaux de Grands rhinolophes tendent à augmenter depuis leur découverte en 2015, ce qui laisse penser que la fréquentation humaine actuelle en hiver ne semble pas impacter l'espèce.

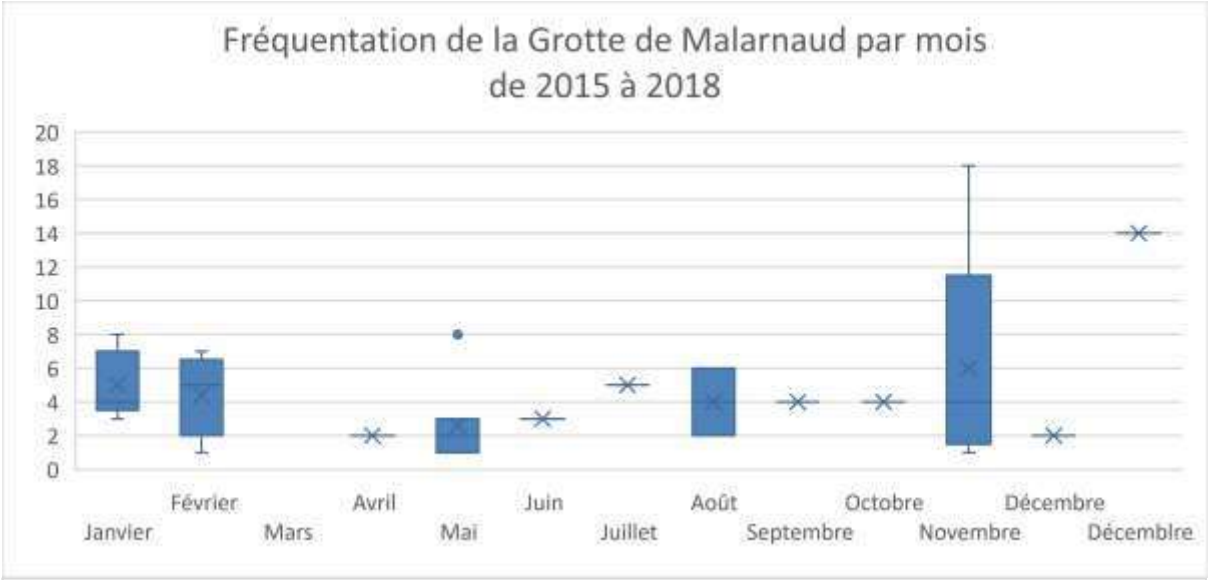

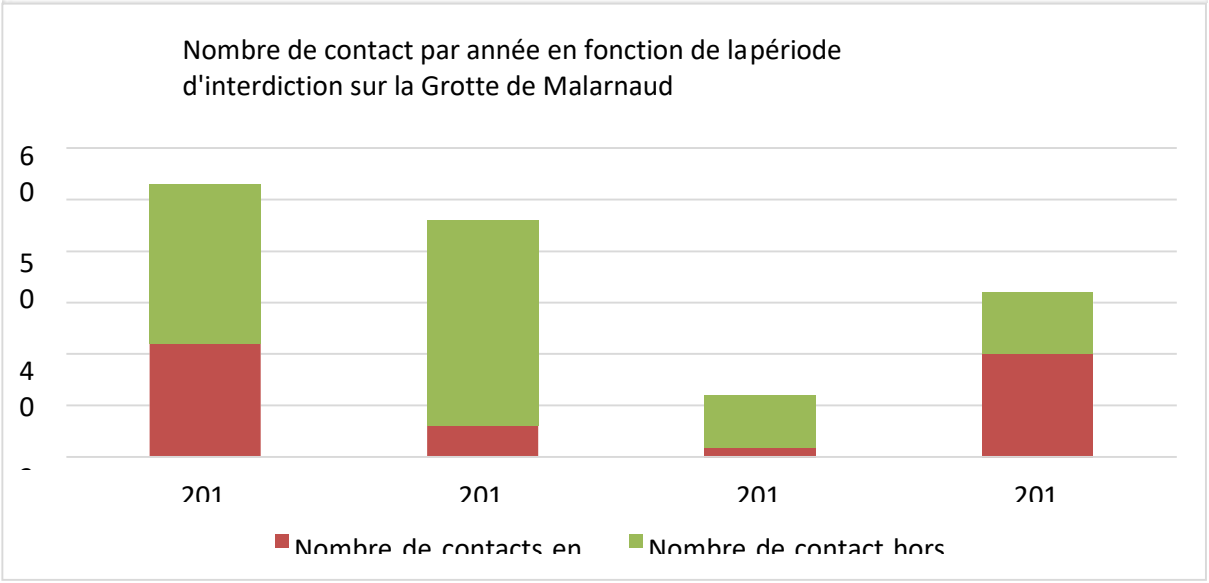

- Tourtouse : les données montrent une fréquentation globalement assez importante avec, notamment, près d'un contact sur deux en période d'interdiction (48%). Il est à noter une fréquentation importante au mois de mai,

période où les femelles sont en pleine gestation et où le stress occasionné par la présence d'un groupe (descente sur corde obligatoire sous la colonie) peut provoquer la mort du fœtus et la fuite des femelles. Ces mêmes données nous informent que ces visites ont une durée d'une à deux heures, excluant l'hypothèse de curieux qui n'iraient pas plus loin que la localisation de l'éco-compteur. Il s'agit probablement de spéléologues non fédérés qui réalisent ces sorties dans l'illégalité. Cela représente un risque pour les chiroptères, mais aussi pour le propriétaire du site qui serait responsable d'un accident potentiel.

Aliou est une grotte fréquentée par les spéléos car il y a un réseau de galerie important. Il est rappelé de bien distinguer les spéléo et plongeurs licenciés des non-licenciés. En effet, les non-licenciés ne respectent pas toujours les APPB (exemple de la grotte d'Aliou avec un porche d'entrée facile d'accès avec une petite embarcation).

Une réflexion est engagée sur une éventuelle pose de grilles empêchant les spéléologues non-licenciés de pénétrer dans la grotte.

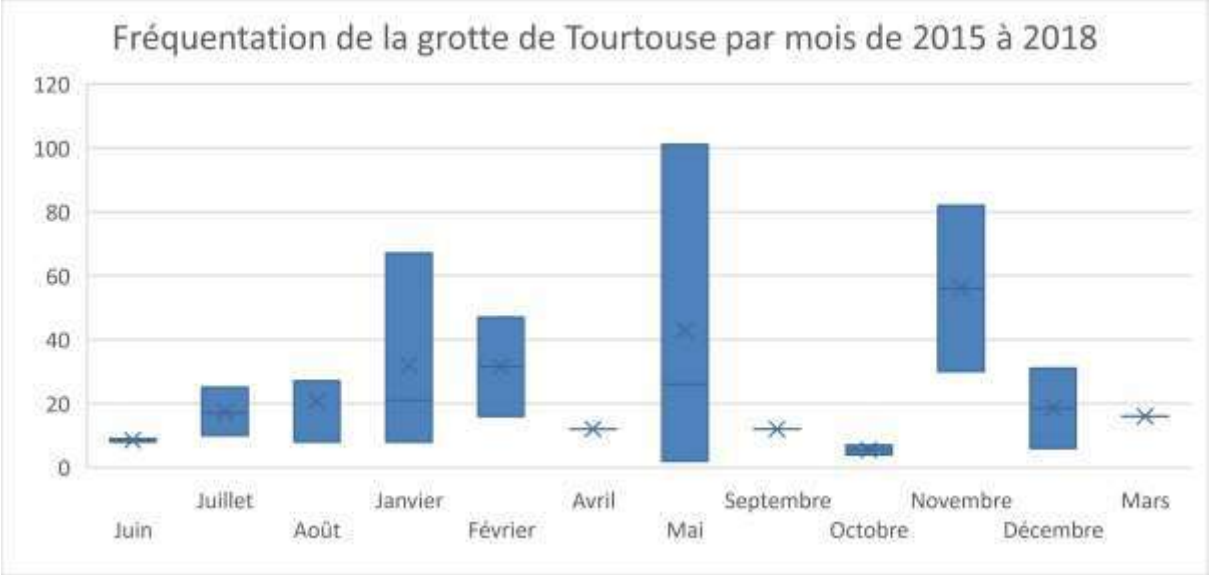

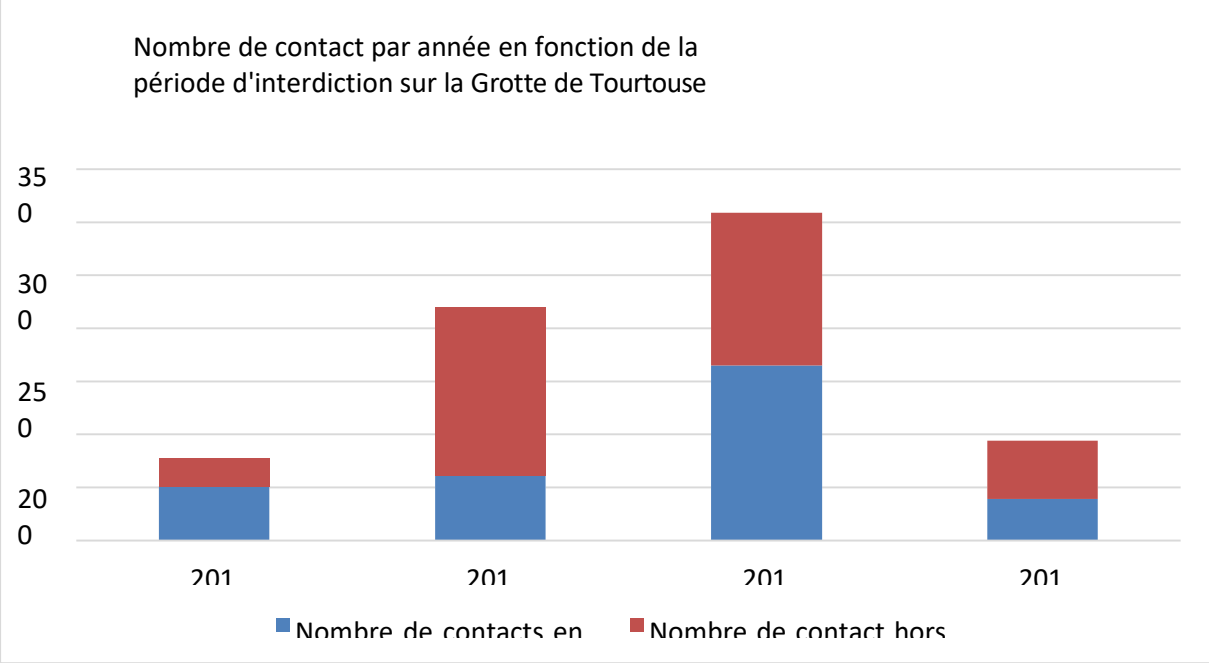

- Massat : L'éco-compteur posé à Massat n'a qu'une faible capacité de stockage des données. Nous n'avons donc qu'un an de recul sur la fréquentation, néanmoins les résultats des éco-compteurs montrent une fréquentation importante en période d'interdiction : 99% des contacts ont eu lieu en période d'interdiction, concentrés sur les

mois de mai, juin et juillet.
Le site est bien visible, à proximité d'un sentier fréquenté en bord de cours d'eau : il est possible que les contacts aient lieu suite à la visite de spéléologues non-fédérés ou de simples curieux. La pose d'un piège photographique nous permettrait de dresser le profil des types de visiteurs dans la grotte.
Comme précédemment proposé pour Tourtouse, il serait important d'entamer une réflexion quant à la protection physique du site étant donné que l'APPB n'est absolument pas respecté et que, malheureusement, les moyens disponibles en termes de police de l'environnement ne sont pas suffisants pour de la surveillance sur site.

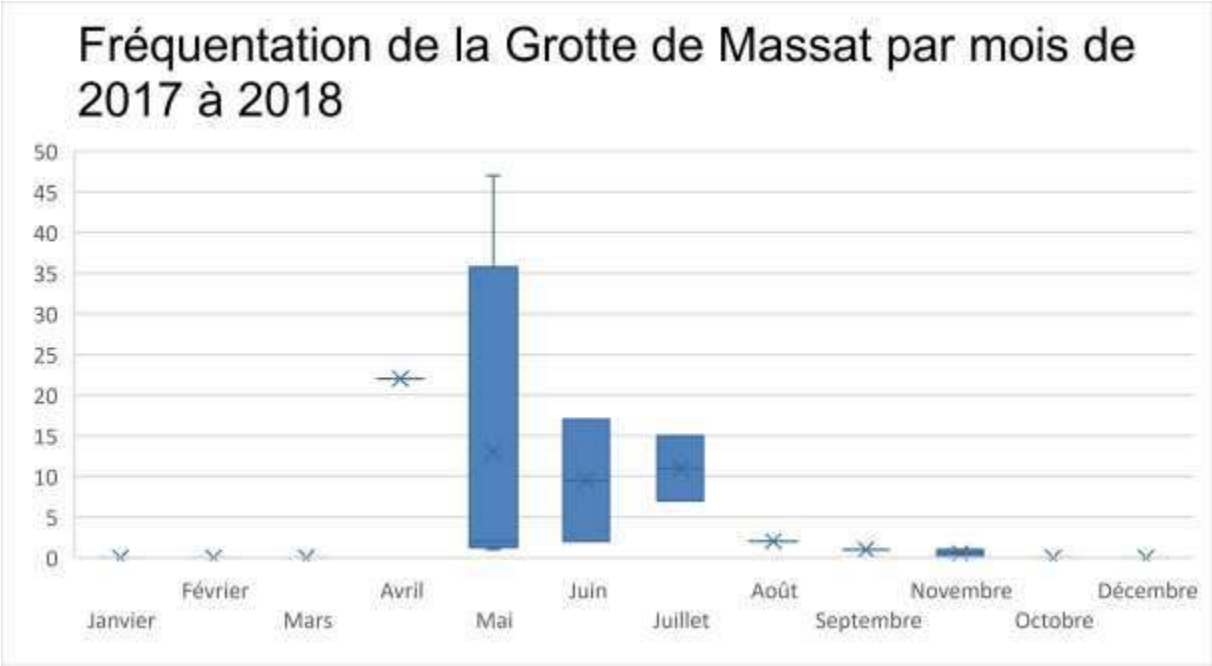

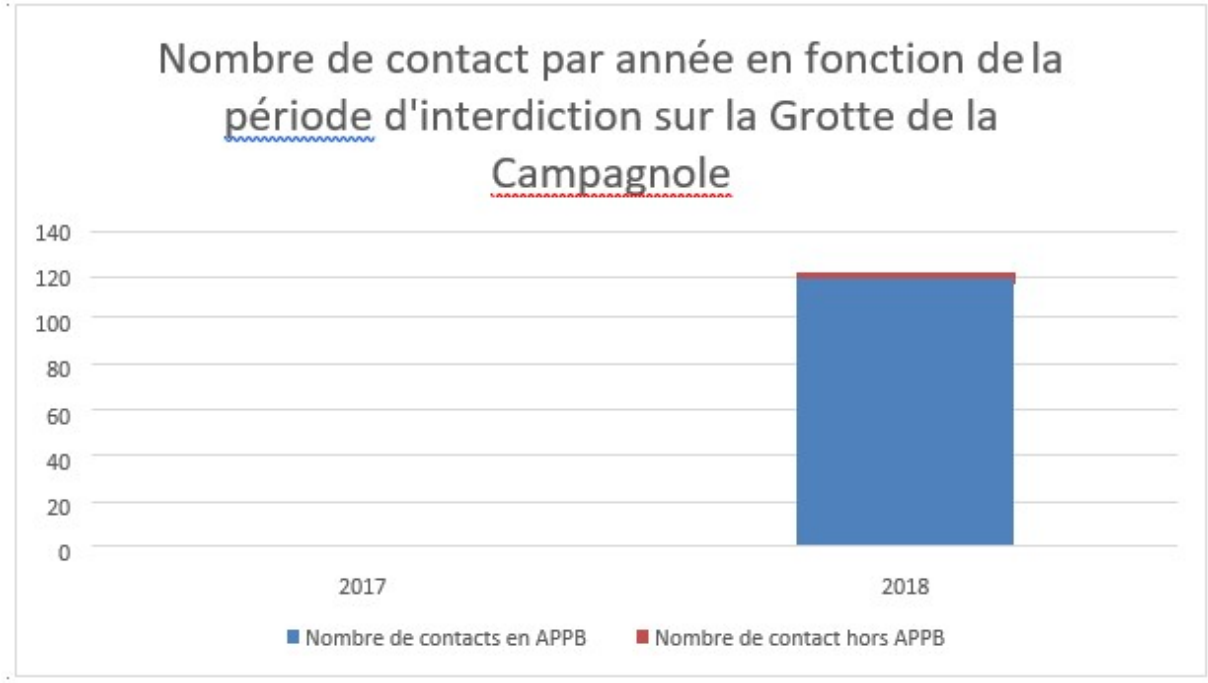

- Ext1 : Travailler en concertation à l'approbation des nouveaux périmètres

Dans la continuité des premiers échanges sur la thématique de l'extension des périmètres des sites Natura 2000 des grottes, sur le même modèle de ce qui a été présenté en 2016 et 2017 sur la commune de Cazavet, des contacts avec les élus concernés ont été maintenus à Balaguères, Caumont, Montégut-en-Couserans, Montgauch et Moulis :
Ainsi nous avons la délibération des communes de Cazavet, Prat-Bonrepaux, Balaguère, Boussenac, Moulis et Massat.

La démarche de proposition va se poursuivre conformément aux directives de la DREAL.

Pour rappel, les propositions d'extension sont les suivantes pour chaque site :

Massat (Ker de Massat)

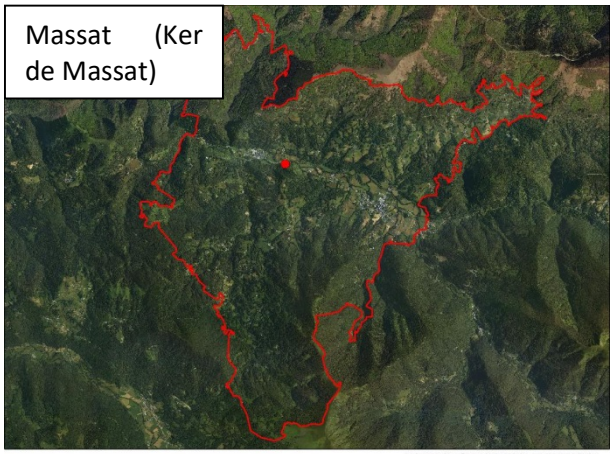

Cazavet (Aliou)

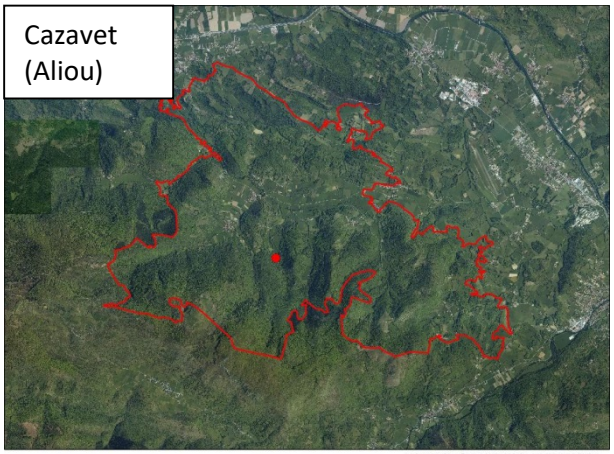

Montseron (Malarnaud)

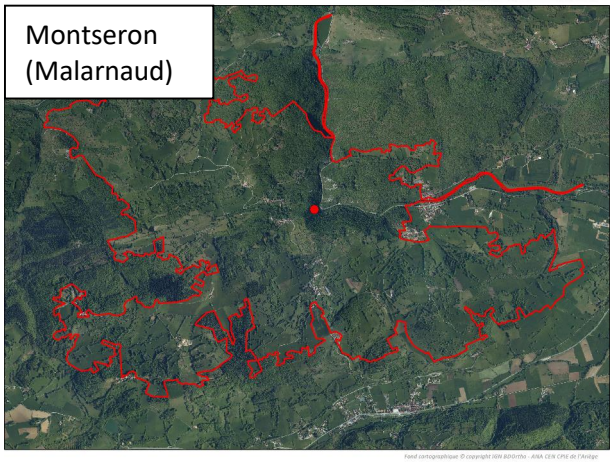

Tourtouse

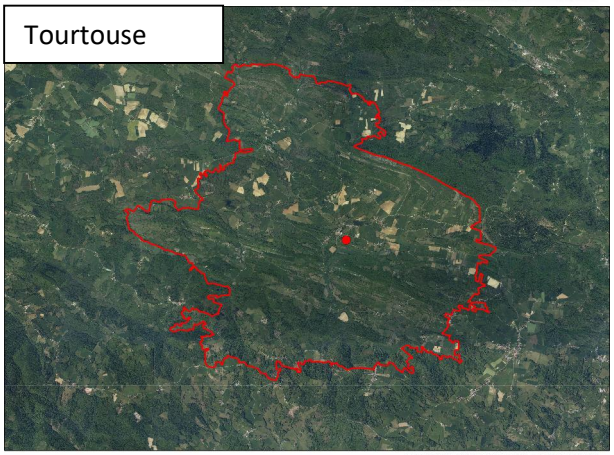

2.2Évaluation des incidences des projets

Pour cette période d'animation, aucun dossier d'évaluation des incidences n'a été soumis à la structure animatrice.

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

V. Compte-rendu de l'animation du site FR7300841 Zone Spéciale de Conservation des «Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat»

1. Présentation

1.1 Le Docob et le(s) site(s) Natura 2000

Le site Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation, Directive Habitats, FR 7300841 « Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat » a été validé par le Comité de pilotage du 4 février 2004 et par arrêté préfectoral le 20 avril 2009, et animé à partir de janvier 2005.

1.2 L'animation

Suite au Comité de pilotage du 5 aout 2015, les membres du Comité de pilotage du site ont renouvelé le SMPNR maître d'ouvrage de l'opération d'animation et ont confié la Présidence du Comité de pilotage à Patrice COMMENGE, élu du Mas d'Azil.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Six Habitats de la Directive Habitats sont répertoriés sur ce site, dont trois Habitats de Pelouses Sèches qui couvrent la moitié de la superficie (850 hectares). L'ensemble formé par les prairies et les pelouses sèches fait l'intérêt de ce site et son principal enjeu en matière de maintien des pratiques agricoles.

Seize Espèces de la Directive Habitats sont répertoriées sur ce site. L'ensemble des chiroptères du site en font le principal enjeu.

- 10 espèces de chauves-souris (Barbastelle, Minioptère de Schreibers, Grand & Petit murin, Grand & Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin de Capaccini, Murin de Beichstein, Murin à oreilles échancrées)
- 1 mammifère aquatique (Desman des Pyrénées)
- 1 invertébré aquatique (Ecrevisse à pieds blancs)
- 2 espèces piscicoles (Chabot, Lamproie de Planer)
- 2 insectes (Lucane cerf-volant, Grand capricorne)

1.4 Missions de la structure animatrice

L'animation du site a été conduite conformément au cahier des charges pour la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR7300841 et en application de la convention Etat/SMPNR.

2. Bilan et mise en œuvre des actions

2.1 Actions mises en œuvre.

- Action 16 : Conversion de terres en herbages extensifs

Dans la continuité de ce qui a été initié lors de la période précédente, des contacts ont été poursuivis avec les agriculteurs et propriétaires qui avaient fait part de leur volonté de voir certaines de leurs parcelles réouvertes afin de retrouver une vocation agricole.
L'objectif est de monter des « contrats ni-ni » pour des parcelles non déclarées à la PAC, afin de maintenir ou de retrouver des habitats d'intérêt communautaire grâce à un premier travail de bûcheronnage et débroussaillage, puis leur entretien par le pâturage.

Ainsi, en tenant compte des habitats d'intérêt communautaires, des parcelles déjà déclarées à la PAC et des possibilités d'entretien, 3 chantiers ont été réalisés :

Chez **Mme Soulère** : Débroussaillage en tâches sur une surface de 0.61 ha, afin de créer des parcours pour les animaux, en conservant des bosquets et les gros arbres (chênes, ormes, genévriers…). Conformément aux règles des contrats nini, un devis a été demandé pour chiffrer le projet au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

Ariège-Comminges. Il s'est donc d'un chantier école, pour un montant global de 968 euros. Ce chantier est intéressant pour les stagiaires car ils ont ainsi eu l'opportunité d'aborder Natura 2000 et de comprendre la suite donnée à leur chantier en rencontrant l'agriculteur.

Chez **M. Rieu**, 6.4 ha environ entretenus avec des poneys et chevaux, qui se referment rapidement à certains endroits. Le contrat ni-ni proposé est une aide pour le passage du gyrobroyeur une fois par an / 5 ans.
Les travaux devaient commencer au printemps 2018.
Un suivi par le Conservatoire botanique a été mis en place afin de connaitre le détail de la dynamique de la lande et des fougères aigles.

Chez **Vincent DULAC**, agriculteur et propriétaire au Mas d'Azil, il s'agit de travaux de restauration de milieux pour plusieurs parcelles. En effet, V. DULAC a acheté les parcelles étudiées alors qu'elles étaient déjà embroussaillées. Celles-ci présentent un intérêt pour l'agriculteur, à la fois en termes de ressources alimentaires pour son troupeau, mais également en terme paysager.
Les travaux, prévus sur un an, ont été réalisés à l'hiver 2018-2019 par le CFPPA.

Le chantier de **M. SOULERE** à Lessé n'a pas été réalisé : la propriété est mise à la vente.

- <u>Action 22 : Travaux de contrôle d'accès (Grotte du Mas d'Azil)</u>

Suite aux mortalités anormales constatées en 2013 et 2014 dans la grotte touristique du Mas d'Azil, une veille a été mise en place afin d'être en mesure d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'une 3ième mortalité.

Cette grotte accueille une colonie mixte de Grand et petit Murin, de Rhinolophe euryale et Minioptère de Schreiber.

Suite à la découverte d'un groupe de plus de 1000 Rhinolophes euryale à la Grotte de la Carrière de Sabarat et grâce à la participation des guides, des informations ont pu être recueillies entre les deux sites. Malheureusement, le manque de formation (ayant été complété en suivant par une formation) n'a pas permis d'identifier des liens potentiels entre ces deux cavités.

En complément de la synthèse suivante :

- Un nombre important de chiroptères était présent le 19 mai jusqu'au 4 juin au niveau d'une brèche, salle mandement.
- Des informations quant à l'activité (par le bruit des essaims) ont été recueillies et montrent une alternance marquée et irrégulière au cours de la journée.

Bilan animation 2018-2019

La Grotte du Mas d'Azil :

- Les essaims de mise bas, contrairement aux colonies suivies, se divisent en deux. L'un est composé des Minioptères de Schreibers, l'autre en mélange avec les Rhinolophes euryale et les Murins de grande taille.
- L'essaim de Minioptère de Schreibers est fixe à la salle Mandement. Les effectifs sont toujours en déclin est une attention doit être portée sur cette espèce avec les gestionnaires du site afin de trouver des pistes d'actions à mener pour maintenir l'attractivité du site pour l'espèce.
- L'essaim de Rhinolophes euryale et de Murins de grande taille est très mobile, pas toujours visible et, la plupart du temps, incomptable. Par chance, il a été découvert le 20 juin au Pont du diable où il a pu être dénombré. Cet essaim a fini par se fixer au fond de la galerie des silex. Quelques individus étaient regroupés dans une lucarne au-dessus de l'entrée touristique de la galerie des silex, visibles qu'à partir de l'escalier métallique.

La Grotte de la Carrière de Sabarat :

- De très importants effectifs ont été inventoriés en transit printanier, avec une variabilité importante des effectifs intraspécifiques d'un mois à l'autre.
- L'absence de mise bas a, une fois de plus, été observée sur site.
- Des effectifs intéressants de Rhinolophes euryales y ont été dénombrés en transit automnale lors d'une journée de comptage simultané de 5 cavités du secteur Arize-Volp où un total de 2450 individus a été dénombré. Ce chiffre est important car il nous démontre l'importance des effectifs pour cette espèce dans ce territoire. Nous espérons étendre la liste des sites suivis en 2019 afin d'avoir une vision plus complète des effectifs de l'espèce à cette saison.
- Des effectifs potentiellement importants de chiroptères ont été soulevés par le Bureau d'Etude Biotope en transit automnale dans la cavité se situant au-dessus de la carrière. L'espèce n'avait pas pu être déterminée mais les traces de guano suggèrent une forte activité. Une tentative de comptage le 25 septembre a échouée par la présence d'un nid de frelon asiatiques bloquant le porche d'entrée.

Date obs.	Nom usuel /simplifié	Nom latin/complet	Eff. précis	Eff. min	Eff. max	Age/Stade repro/Unité	Commune	Rq obs.
Comptages Grotte du Mas d'Azil								
20/06/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	***150***			Adultes	*MAS D'AZIL*	*Salle Mandement.*
20/06/2018	Murin de grande taille	*Myotis myotis ou Myothis blythii*	***200***			Adultes	*MAS D'AZIL*	*Pont du diable, dans une cloche très haut en mélange avec les Rhinolophes euryale. En compagnie des guides et directeur du Mas d'Azil, Niaux, la Vache et Bedeilhac.*
20/06/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	***2000***			Adultes	*MAS D'AZIL*	*Pont du diable, dans une cloche très haut en mélange avec les Murins de grande taille. En compagnie des guides et directeur du Mas d'Azil, Niaux, la Vache et Bedeilhac.*
03/07/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	***170***			Adultes	*MAS D'AZIL*	*Quelques juvéniles de quelques jours visibles. Quelques Myoema en mélane avec l'essaim.*
03/07/2018	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)*		***1***		Adultes	*MAS D'AZIL*	*Au moins un individu dans l'essaim de Minioptères*
03/07/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*		***2000***		Adultes	*MAS D'AZIL*	*Essaim de mise bas très actifs au fond de la Galerie des silexs.Incomptables*
03/07/2018	Murin de grande taille	*Myotis myotis ou Myothis blythii*		***200***		Adultes	*MAS D'AZIL*	*Essaim de mise bas très actifs au fond de la Galerie des silexs. Un petit groupe d'une 20aine d'individus au moins et présent de la galerie au dessus et paralléle à la Galerie des silex, visibles depuis l'escalier en fer. Incomptables*
03/07/2018	Murin de grande taille	*Myotis myotis ou Myothis blythii*	**3**			Adultes	*MAS D'AZIL*	*1 individus isolé, 2 avec l'essaim de Minioptères.*
27/09/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	**150**				*MAS D'AZIL*	*Salle Mandement.*
27/09/2018	Oreillard gris	*Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	**1**			Cadavre. Adulte aux testicules très gonflés.	*MAS D'AZIL*	*Cadavre découvert par les guide salle du temple.*
27/09/2018	Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	**1**			Cadavre	*MAS D'AZIL*	*Cadavre découvert dans la Galerie des silexs.*
27/09/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	**10**			Cadavre	*MAS D'AZIL*	*Cadavre découvert dans la Galerie des silexs. Mortalité non inquiétante par rapport au nombre d'adultes présent cette saison en mise bas.*

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

31/10/2018	Absence de chiroptère						*MAS D'AZIL*	
Comptage Grotte de la Carrière - Sabarat								
25/01/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	**1**			Adultes	SABARAT	Grotte du bas en APPB
13/02/2018	Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	**1**			Adultes	SABARAT	Pour Rappel. Grotte du haut - rien dans la grotte en APPB
13/02/2018	Absence de chiroptère		**0**			Adultes	SABARAT	
11/04/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	**240**			Adultes	SABARAT	
11/04/2018	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	**1**			Adultes	SABARAT	
18/05/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	**1050**			Adultes	SABARAT	
18/05/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	**450**			Adultes	SABARAT	
18/05/2018	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	**1**			Adultes	SABARAT	
05/06/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	**400**			Adultes	SABARAT	
05/06/2018	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)*	**1500**			Adultes	SABARAT	
03/07/2018	Rhinolophe indéterminé	*Rhinolophus sp.*	**1**			Adultes	SABARAT	
25/09/2018	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale Blasius, 1853*	**200**				SABARAT	
25/09/2018	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	**1**				SABARAT	
25/09/2018	Murin de grande taille	*Myotis myotis ou Myotis blythii*	**1**				SABARAT	

D'après les nombreuses disparitions et réapparitions qui ont eu lieu au cours de la mise bas, il semble impératif de poursuivre le suivi avec plusieurs passages rapprochés ainsi que poursuivre le dialogue avec la direction de la grotte afin de limiter les menaces et de favoriser les liens (notamment pour faire part d'alertes) entre ANA et SESTA.

- Action : révision du DOCOB

Durant cette période d'animation, l'animateur du site a engagé la révision du document d'objectifs. Au cours de groupes de travail avec les partenaires historiques du Docob (Elus locaux, SMPNRPA, ANA, CBNPMP, CEA, Comité départemental de Spéléologie, CRPF, NMP, GestNat, ONCFS, Offices de Tourisme, Comité de randonnée, Fédération départementale de Chasse, ACCA, Les Amis du PNR…), il a été possible d'actualiser les enjeux du site afin de caractériser au mieux les thématiques stratégiques à venir. Le montage technique et financier de nouvelles fiches-actions permettra d'engager des actions plus opérationnelles que celles aujourd'hui possibles. L'objet est d'aboutir à un catalogue d'actions opérationnel et validé début 2019.

Avril 2018 – janvier 2019	Travail des partenaires sur les fiches actions Rédaction du Document d'Objectif
21/02/2019	Envoi des fiches actions retravaillées aux partenaires pour relecture
27/03/2019	**Comité de Pilotage** du site > Présentation du travail sur le Docob et les fiches actions > Retours de partenaires
Début 2019	Allers-retours de relectures et corrections du Docob et des fiches actions
	Comité de Pilotage de validation des fiches actions

2.2 Évaluation des incidences des projets

Sur cette période d'animation, un travail sur l'évaluation des incidences du projet d'extension de carrière de Sabarat et les propositions de mesures de compensation a été demandé au Parc naturel régional.

Bilan animation 2018-2019

ANNEXES :

- ETUDE METHODOLOGIQUE DE L'EVOLUTION DE LA VEGETATION LIGNEUSE SUR LES ESTIVES ARIEGEOISES – Fédération pastorale de l'Ariège
- Diagnostic pastoral du GP d'Arreau – Fédération pastorale de l'Ariège

NATURA 2000
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
l'Europe s'engage en Occitanie
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE